

UNE DÉFENSE DU SECRET DE LA SALETTE

par JEAN-BAPTISTE WILFRID
PRO MANUSCRIPTO 1946

SED VERBUM DEI NON EST ALLIGATUM
MAIS LA PAROLE DE DIEU N'EST PAS ENCHAINÉE.
(II TIM. 12-19)

PREAMBULE¹

Un groupe d'amis de la Salette a cru devoir, en cette année centenaire de la divine Apparition, préparer une défense de ce Message si généralement ignoré, déformé ou combattu par beaucoup de catholiques.

Ils savent que les Larmes de Marie à la Salette ont une explication infiniment plus étendue et plus auguste que celle qui en a été donnée par la piété, même ardente, de catholiques trop inavertis du mystère de ces Larmes.

Et il leur a semblé que ce Centenaire d'un Message, qui ouvre en quelque sorte la série des grandes Apparitions mariales modernes, devrait être à la fois la fin d'une tragique méconnaissance de ces Larmes et l'aurore d'une Réparation dont la Consécration du Genre Humain au Cœur Immaculé de Marie est peut-être le préambule.

La Très Sainte Vierge pleurait à la Salette, sans doute parce qu'Elle voyait le triste sort qui serait fait à son maternel avertissement. Elle le voyait repoussé ; repoussé moins par «son peuple» que par quelques-uns de ses prêtres, «ministres de son Fils». Et Elle se voyait dès lors impuissante à retenir le Bras de ce Fils, Bras devenu trop pesant à cause d'eux.

Par eux, le message de miséricorde devenait un message de justice dont toute la terre, sous nos yeux, porte la blessure. Et au delà de cette ruine de la nature et de la chair, Elle voyait la ruine des âmes, l'endurcissement des cœurs : «On n'entendra que bruits d'armes et que blasphèmes !»

Ah ! comme on comprend ces Larmes ; comme elles sont lumineuses !

Ces amis de la Salette se proposent de montrer et de prouver, par un nombre important de témoignages de premier plan, que, contrairement à ce qui est affirmé trop souvent, le «Secret de la Salette», pièce capitale du Message, n'a jamais été réellement désapprouvé, bien au contraire.

Ils veulent apporter cette preuve en un temps où l'impuissance des hommes à faire régner une paix véritable est manifeste, impuissance qui vient, en grande partie, du rejet du message de miséricorde que la Très Sainte Vierge en pleurs avait demandé de *faire passer à tout son peuple*, et que leur obstination risque de transformer, une fois de plus, en message de justice.

En sorte que l'acte qu'ils veulent accomplir est un retour à l'obéissance par laquelle ils escomptent la levée de l'hypothèque qui stérilise par avance toutes les œuvres et toutes les prières des catholiques en faveur d'une paix que Dieu ne peut accorder à une Société qui repousse les Larmes de sa Mère.

«Parle, commande, règne...».

«Venez et sauvez-nous...».

Tels sont les cantiques que nous aimons à chanter.

Mais convient-il, après cela, de repousser la volonté nettement exprimée de Marie venant en vue de nous *sauver* !

Convient-il, après cela, de résister à Dieu qui nous envoie sa Mère pour nous *parler* en son nom, pour instituer son *Règne* sur la terre !

Que telle soit bien, cependant, notre duplicité, un très bref résumé de notre histoire contemporaine suffit à le montrer.

Nous consacrons, dans notre étude, quelques pages montrant les relations de cause à effet entre le Message de la Salette et la guerre de 1870 dont le Siège de Paris, *le 19 septembre*, nous invite, par sa date même, à reconnaître le signe.

Mais l'épreuve avait servi, la Très Sainte Vierge, à Pontmain, intervint, et la France (*Gallia pœnitens et devota*), se rappela la promesse de 1689. L'Assemblée Nationale, en 1873, décréta «d'utilité publique» la construction de la Basilique du Sacré-Cœur. Tout pouvait, alors, être sauvé !

Mais bientôt, en 1880, la France donna le signal de la guerre au Secret de la Salette, comme on en verra le récit dans notre étude. Aussitôt, dès 1881, la persécution religieuse commençait, les premières congrégations religieuses étaient exilées, et tout le cortège des lois laïques devait suivre pour aboutir aux projets actuels de la suppression de l'enseignement religieux à tous les degrés. Et cette guerre n'était, elle-même, que la conséquence d'une politique intérieure allant régulièrement toujours de plus en plus à gauche, en dépit de prières intenses, mais toujours stériles, en vue de «bonnes élections»...

A ce recul des lois et des assemblées, se configure celui des Français eux-mêmes.

La guerre de 1870 avait été comprise, par le pays, comme un fléau, et un profond réveil du sentiment religieux suivit, hélas bien vite contrarié par le nouveau personnel politique.

Le coup de tocsin d'Août 1914 réussit à remplir les églises pendant plusieurs mois ; on se confessait, sur les bancs, dans les rues, dans les cours des casernes.

¹ C'est à dessein et pour distinguer ce message du reste du Discours, que nous emploierons l'expression «SECRET» de la Salette au cours de cette étude, quoiqu'il n'ait été secret, d'ordre de la Mère de Dieu, que jusqu'en 1858, l'année de Lourdes. L'expression «Secret de la Salette» est d'ailleurs d'usage courant, pour ce motif, malgré sa prospection.

Mais 1939 ne vit plus rien de semblable. La consigne de religieux libéraux était de nier la guerre punitive ; on était loin du *Gallia pœnitens...* de 70, et loin, du même coup, du repentir !

Les prières n'ont pas manqué, d'autre part, pour conjurer les guerres !

Un pèlerinage pour la paix se terminait, à Lourdes, en 1914, juste au moment où éclatait la guerre. Un autre, également pour la paix, se clôturait, à Lourdes encore, en 1939, dans les mêmes conditions, et les évêques de France faisaient le vœu solennel d'y construire une basilique en actions de grâces si elle était évitée ; un Congrès Eucharistique venait de se terminer à Alger pour la paix ; un autre se préparait, dans ce même but à Nice. Au même moment, devait avoir lieu, à Rome, un pèlerinage international d'action catholique de la J.O.C. pour la paix toujours ; pour la paix encore avait été effectué l'exceptionnel triduum de messes à Lourdes, deux ans auparavant, et partout, en France et à l'étranger, les prières et les supplications montaient vers le Ciel pour la paix. Enfin, la manifestation du stade de Colombes, celle de Vézelay et d'autres forment un ensemble de prières qui ne peuvent être perdues pour les individus, mais qui restent jusqu'ici sans résultat pour l'objet qui les a suscitées.

De toute évidence, le Ciel est resté sourd à ces prières comme il reste sourd aujourd'hui aux supplications pour une paix véritable.

Or cette longue suite de malheurs, dont nul ne pouvait avoir l'idée il y a cent ans, était annoncée par ce Message de Marie qui avait pour but de les éviter, et Mélanie, éclairée par sa Vue, en avait prophétisé l'accomplissement dont elle nous donnait le motif avec insistance : le rejet du divin Secret. On peut mesurer par là la faute de ceux qui en ont organisé l'étouffement.

Et de quelles craintes ne doit-on pas envisager l'avenir, quand, à l'occasion du Centenaire, on a vu redoubler, de la part des gardiens mêmes du Sanctuaire, les attaques qui ont déclenché la guerre au Royaume de Marie !

Si donc notre désobéissance sur ce point capital a été à l'origine de tous nos maux, n'est-ce pas par le retour à l'obéissance que nous pourrions espérer le pardon de notre orgueil et notre réconciliation avec Dieu.

Il nous reste à montrer que *le Secret de la Salette* est bien l'authentique Parole de Marie ; que notre Reine a expressément commandé de la *faire passer à tout son peuple*, et que l'Eglise a toujours reconnu le divin Message en dépit de quelques personnalités ecclésiastiques qui ont voulu faire croire le contraire.

Notre étude a pour but de mettre fin à l'intolérable scandale de ceux qui ont osé dire que l'Eglise a «désapprouvé» ou «condamné» le Secret.

Leur mensonge est du même ordre que celui qui assimile à l'Eglise ces autres ecclésiastiques du XV^e siècle, et qui l'accusent d'avoir brûlé Jeanne d'Arc.

Il appartient aux amis de la vérité de mettre fin à un tel scandale ; c'est ce que se propose notre étude.

On trouvera enfin, dans ces pages, des motifs inédits et convaincants pour reconnaître l'origine divine du Secret grâce aux assauts récents de ses adversaires qui ont apporté, sans le vouloir, mais providentiellement, de précieux matériaux à notre plaidoyer.

19 Septembre 1946.

TOMBEAU DE MELANIE CALVAT ÉLEVÉ AU CENTRE DE L'ÉGLISE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Cette église a été construite sur l'emplacement de la maison mortuaire de la sainte Bergère au Monte Calvario d'Altamura (Italie)

TRADUCTION DE L'ÉPITAPHE :

«Ici, dans le saint temple de Dieu, reposent, dans la paix, les restes de l'humble Bergère de la Salette, Mélanie Calvat. Née à Corps (au pays de France) le 7 novembre 1831, elle est décédée en odeur de sainteté à Altamura, le 14 décembre 1904. Sa vie ne fût que travaux et afflictions.

Avec toute l'affection filiale de leur cœur, ici, les FILLES DU DIVIN ZELE DU CŒUR DE JESUS veillent pieusement Mélanie qui est leur sage COFONDATRICE.

Dans ton éternelle paix, ô âme privilégiée, toujours t'invoqueront et te prieront tes chères filles et sœurs en Jésus et Marie !

LE SECRET DE LA SALETTE A-T-IL ÉTÉ CONDAMNÉ PAR L'ÉGLISE ?
RÉPONSE A LA «FICHE SALETTINE N° 5» ET A QUELQUES AUTRES QUI L'AFFIRMENT¹

*Quiconque aime la vérité déteste l'erreur.
Mais cette détestation de l'erreur est la pierre de touche à laquelle se reconnaît l'amour de la vérité.
Si vous n'aimez pas la vérité, vous pouvez dire que vous l'aimez et même le faire croire ;
mais soyez sûr qu'en ce cas vous manquerez d'horreur pour ce qui est faux
et, à ce signe. on reconnaîtra que vous n'aimez pas la vérité.*
Ernest HELLO.

Il existe un opuscule faisant une vive lumière sur l'Apparition de la Salette, intégralement rapportée par la Voyante, Mélanie Calvat, qui a employé sa vie entière à faire passer son Message «à tout le peuple de Marie», comme elle en avait reçu l'ordre.

Elle n'a *jamais varié* dans son affirmation d'un Message comprenant différentes parties qu'elle a publiées, chacune au temps marqué.

Ce Message se compose du Discours public, du Secret (lequel ne devait rester secret que jusqu'à une date déterminée), et de la Règle d'un Ordre nouveau.

Cet opuscule porte l'*Imprimatur*, donné à Rome par le R.P. Lepidi, O.P., Maître du Sacré-Palais, Assistant Perpétuel de la Congrégation de l'Index, et cet *Imprimatur* est renforcé par un autographe du Maître du Sacré-Palais : «Ces pages ont été écrites pour la pure vérité».

Cette précieuse publication fait connaître les hautes approbations dont a été revêtu le Message *intégral* de Mélanie, *Secret compris*, approbations de Princes de l'Eglise et d'évêques morts en odeur de sainteté, approbations données en outre par deux Papes, comme il sera dit plus loin.

Cette brochure montre nettement la fidélité de la Messagère, ainsi que son immense portée, soulignée d'ailleurs par les événements présents qui le réalisent dans la lettre et dans l'esprit.

I. SEMEURS D'IVRAIE

La lumière sur la Salette ne devait pourtant pas encore être définitive.

Faut-il s'en étonner ?

Cela serait méconnaître la ruse du Malin. Il va inspirer un auteur obscur, qui, sous prétexte de zèle marial, va imaginer d'insérer, dans l'opuscule du P. Lepidi, plusieurs pages imprimées, d'un vitriol de son crû, et faire ainsi condamner l'ensemble de l'ouvrage approuvé par le Maître du Sacré-Palais, mais augmenté de son libelle injurieux.

Oh ! certes, il a fallu des ennemis dans la place. Il aurait été élémentaire et aisé de faire la discrimination, de condamner l'adjonction en respectant l'original approuvé. Mais l'Ennemi ne pouvait manquer de saisir l'occasion d'un écrasement qu'il croyait définitif du Message abhorré, en faisant croire à la condamnation du lumineux opuscule qui le justifiait.

II. DISTINCTION «SUBTILE» (! !)... ENTRE LA LUMIERE ET LES TENEBRES

«La fiche salettine n° 5» parle de «DISTINCTIONS SUBTILES ENTRE LE SECRET ET CERTAINES DIATRIBES VENIMEUSES CONTENUES DANS LA BROCHURE CONDAMNÉE».

«CONTENUES». Voilà bien l'aveu que la brochure condamnée est celle qui *contient* le pamphlet injurieux. Car il y a bien *deux brochures*, l'une approuvée par le P. Lepidi, et l'autre qui est l'œuvre d'un faussaire ayant acheté une faible partie de l'édition authentique pour y encoller son œuvre clandestine. (Lettre à M. l'abbé Z., signée Mariavé, du 2 février 23) en cherchant à la couvrir du titre de la brochure approuvée le 6/6/22.

Sans même attendre la condamnation du 9/5/23, l'Editeur poursuivit immédiatement le Dr Grémillon (Mariavé) et exigea de lui le retrait des brochures falsifiées.

Il n'y a pas de «subtilité» quand on procède à l'indispensable restitution des deux paternités, grossièrement et intentionnellement confondues, la première seule, ayant reçu l'approbation de l'Eglise, la seconde, méritant le blâme.

Donc la brochure intitulée :

L'Apparition de la Très Sainte Vierge
sur la Montagne de la Salette
le samedi 19 septembre 1846 ;
simple réimpression du texte intégral publié
par Mélanie
avec l'Imprimatur de Sa Gr. Mgr Sauveur Louis, Cte Zola
Evêque de Lecce, en 1879,
suivi de quelques pièces justificatives.
Le Tout publié avec l'Imprimatur du R.P. Lepidi, O.P.,
Maître du Sacré-Palais, Assistant Perpétuel de la

¹ A la «Documentation catholique» entre autres, et à tous ceux qui, comme elle, l'ont reproduite ou s'en sont inspirés. A tous ceux, qui, d'une façon plus générale, répètent sans l'avoir jamais vérifiée, l'affirmation des opposants. A tout le chœur des ouvriers de dernière heure, enfin, clercs ou laïcs, qui ont construit le savant échafaudage dont on verra plus loin l'exposé. (Annexe II)

Congrégation de l'Index
Délivré à Rome le 6 juin 1922
(Société Saint-Augustin, Paris-ROME-Bruges)

et non augmentée de la «diatribe venimeuse», frauduleusement ajoutée après coup à *l'insu des auteurs*, conserve toute l'autorité que lui confère la haute approbation du Maître du Sacré-Palais, en dépit de la confusion que risque de faire la «fiche salettine n° 5».

Nous produirons en temps utile, si cela est nécessaire, d'augustes témoignages par lesquels on verra que l'autorité des «pages écrites pour la pure vérité» reste entière après la mise à l'index, en 1923, de la brochure falsifiée.

Ajoutons que des personnes de bonne foi ont pu être trompées par ces manœuvres, le texte de condamnation du décret de 1923 s'étant abstenu de citer le titre entier de la brochure visée, supprimant le *Tout avec l'imprimatur du R.P. Lepidi, Maître du Sacré-Palais...* puisque la brochure dénoncée au Saint-Office contenait précisément une addition étrange à ce «TOUT».

La confusion s'est augmentée encore, le catalogue de l'Index s'étant borné à citer :

«*La Salette. - L'apparition de la Très Sainte Vierge, décret du 9/3/23*», procédé bibliographique inadmissible, faute grave par omission, pouvant faire croire que le Fait même de l'Apparition était condamné. (Toute référence bibliographique se doit de citer intégralement toutes les caractéristiques d'un ouvrage : titre complet, lieu et année de l'édition, nombre de pages, etc...)

Que tout ami de la vérité, désormais fixé sur la valeur et l'intérêt de la précieuse brochure, ne manque pas d'en faire son trésor et de la faire connaître autour de lui.

III. POURQUOI CETTE HAINE CONTRE LE SECRET ?

Quant au motif d'implacable hostilité contre le Secret, il réside principalement, on le sait, dans les reproches qu'il contient à l'adresse d'un certain clergé, simple réédition de la haine du Sanhédrin qui conduisit Jésus au Calvaire. Et si les Juifs ne purent supporter que le Sauveur fustige les «sépulcres blanchis», il ne peut être toléré, à *fortiori*, que la Reine du Clergé, paraissant à la Salette (de sales, sel) s'adresse au «Sel de la Terre», et lui laisse entendre que son affadissement est la cause principale de la décomposition de la pâte !

On ne prétend pas, dans ces quelques pages, épuiser l'explication de la lutte contre le Secret. Il est des motifs très supérieurs à ceux-ci, dont nous donnerons un aperçu plus loin (Annexe VI). Mais il suffit de savoir que Celle que l'Eglise qualifie de *Trône de la Sagesse* avait expressément demandé que le divin Message fût «passé à tout son peuple».

IV. ARGUMENTS ET PERSONNEL DE L'OPPOSITION

Il faut le dire tout de suite. Parmi les principaux ennemis du Secret de Mélanie sont les Pères mêmes de la Salette, ou, du moins, quelques-uns d'entre eux, ceux, hélas, qui ont la parole !

Les temps actuels nous ont appris à ne plus nous étonner de rien. Refoulons donc bien vite la tristesse d'une telle constatation, et résumons fidèlement leurs principaux arguments, nous bornant, pour commencer, à retenir ceux qu'ils formulent contre la brochure du P. Lepidi. Et ensuite, ces arguments réduits à néant, le travail approuvé par le Maître du Sacré-Palais subsistant, il suffira de le lire pour avoir sur l'ensemble de l'affaire *tout ce qu'il faut pour connaître l'essentiel de la question*.

V. LES «IMPRIMATUR» : CHIFFONS DE PAPIER

Voici donc un libelle émané de la Salette (fiche salettine n° 5) par lequel on apprend, in fine, que :

«ROME A NETTEMENT DÉAPPROUVÉ LES PUBLICATIONS (DU SECRET) AYANT PARU, REVÊTUES OU NON D'UN «IMPRIMATUR»...

Or, en fait :

1° Il y a eu une première édition du Secret en 1873 avec approbation de l'Archevêque de Naples, dont l'ordre des parties diffère de celui publié définitivement en 1879, mais qui comporte la substance de tout ce que ce dernier apportera plus tard.

2° Il y a l'Imprimatur de 1879, par Mgr Zola, au texte complet de l'Apparition, Secret compris. Ces imprimatur n'ont *jamais* été retirés ; ces brochures n'ont jamais été condamnées.

3° Il y a eu l'Imprimatur donné en 1922 par le P. Lepidi dans la brochure susdite. Cette brochure a été l'objet de l'avanie en question, et par là l'objet de la condamnation de 1923. Mais cette condamnation, on l'a vu, tombe d'elle-même, la haute autorisation subsistant, pour l'édition authentique où les feuillets frauduleusement imprimés à *l'insu des auteurs* n'ont pas été insérés.

VI. OU ROME ET L'EGLISE DEVIENNENT DE COMPLAISANTES ENTITES

Pour établir à tout prix que l'Eglise (? !) a condamné le Secret, la «fiche salettine» rapporte la mise à l'index (réelle, celle-là), de deux ouvrages de l'abbé Combe. Mais il s'agit là de simples *commentaires* du Secret, non du Secret lui-même.

Il faut pouvoir dire que «L'EGLISE», que «ROME» ont toujours «SUSPECTÉ», ou «DÉSAPPROUVÉ», ou «CONDAMNÉ» ces publications parues «AVEC OU SANS IMPRIMATUR».

Mais après la mise à l'index de ces livres, qui se proposaient avant tout de commenter le Secret, après la condamnation en porte-à-faux de la brochure falsifiée dont nous avons parlé, que reste-t-il à ces opposants pour la justification de leur thèse ? Il reste deux arguments, nous disons DEUX, que la brochure du Maître du Sacré-Palais va réduire aux plus humbles proportions :

1° Les lettres du Cardinal Caterini de 1880.

2° Le décret de 1915.

Quelques remarques s'imposent ici au sujet des lettres Caterini.

a) Il y eut bien, en réalité, plusieurs lettres, dont deux généralement citées : l'une du 8 août 1880 au Supérieur des Pères de la Salette ; l'autre à l'Evêque de Troyes, Mgr Cortet, en date du 14 août de la même année.

Les *Annales de la Salette*, de mai 1943, citent bien cette lettre, phototypée même. Mais elles se gardent bien de reproduire celle du 8 août, qui leur fut adressée à eux cependant. Et pour cause !

C'est que cette lettre fut publiée avec des pointillés qui supprimaient la conclusion gênante d'une phrase ramenée ici à son intégrité originale, au moins substantielle : «Que les exemplaires en soient, autant que possible, retirés des mains des fidèles, mais *maintenez l'opuscule dans les mains du Clergé pour qu'il en profite*». C'est du moins la thèse soutenue à la suite de certaines confidences, dès la publication de la fameuse lettre. Les bons Pères la qualifient de légende. Il leur serait si facile de la détruire en produisant la photocopie de cette lettre du 8 août, comme ils l'ont fait si volontiers pour celle du 14 !

Ces pointillés gênants (que nous remplaçons par la restitution soulignée), d'abord reproduits dans les revues ou semaines religieuses, furent bientôt supprimés sans explication. Mais l'absence de toute formule de politesse témoigne encore de cette suppression.

b) Mais il importe surtout de remarquer le caractère privé de ces lettres, en dépit de l'allure officielle que voudraient leur donner les opposants ; caractère privé qui découle du simple fait que la date de la réunion des membres de la Congrégation n'est pas indiquée comme cela est d'usage en pareil cas.

Deux cardinaux faisant partie de cette Congrégation ignoraient tout de la soi-disant décision (lettre de Mélanie, p. 30¹).

c) Ces lettres privées du cardinal ne sauraient donner autre chose que l'opinion *personnelle* de leur auteur, provoquée d'ailleurs par l'insistance et même certaines menaces de leurs correspondants, le retrait du Denier de Saint-Pierre, entre autres².

d) Ces lettres privées du cardinal n'interdisaient nullement le Secret, demandant seulement qu'il soit retiré, autant que possible, des mains des fidèles (et non de celle des prêtres).

D'autre part :

L'opinion personnelle du cardinal Caterini ne saurait prévaloir contre l'opinion personnelle de Sa Sainteté Léon XIII, qui, dans le même temps, chargeait Amédée Nicolas de «rédigier *une brochure explicative du Secret tout entier afin que le public le comprenne bien*» (p. 31) .

Ici, le conseil même donné par le cardinal est remplacé par celui de le faire bien comprendre à ce même public ; conseil, bien conforme, celui-là, à l'ordre donné par la Très Sainte Vierge : «Vous le ferez passer à tout mon peuple».

En 1912, le cardinal Luçon, interrogé sur la même question, consulte la Congrégation de l'Index et du Saint-Office, laquelle répond que deux livres de l'abbé Combe sont condamnés, mais *nullement le Secret* (p. 38).

Quant au fameux Décret de 1915, voici ce qui en est dit dans «ces pages écrites pour la pure vérité» :

«Ce Décret défend de traiter et discuter la question du Secret de la Salette, MAIS IL NE PORTE ABSOLUMENT AUCUNE CENSURE, NI SUR L'OPUSCULE DE MELANIE, NI SUR LE SECRET EN PARTICULIER, NI AUCUNE DEFENSE DE LE POSSEDER, DE LE LIRE ET DE LE REPANDRE».

Qu'il reste permis, contrairement aux insinuations et dires de la «fiche salettine» de lire le Secret, de le posséder et de le répandre, cela ressort suffisamment de la simple comparaison des dates : du décret (décembre 1915), et de la brochure hautement approuvée par le Maître du Sacré-Palais (juin 1922).

Rappelons, au surplus, que le fameux *Décret* du 21 décembre 1915, contrairement à toutes les règles canoniques, a été inséré aux *Acta Apostolicæ Sedis*, muni de la seule signature d'un notaire, et sans mention de l'approbation pontificale.

VII. DESIRS ET REALITES

Dans un déchainement des passions qui rappelle celui dont fut victime Notre-Seigneur, on a entendu des prêtres dire que, même si le Secret était authentique et qu'il fut prouvé que Notre-Dame avait ordonné de le publier, on aurait le devoir de lui désobéir puisque l'Eglise donnait l'ordre contraire !

Prêter à l'Eglise un rôle non moins ridicule qu'odieux ne suffit pas à de tels casuistes ; il leur faut encore inventer une condamnation qui n'a jamais existé que dans leurs désirs.

Mais comme leur affirmation, à force d'être répétée, risque de tromper un public mal informé, il ne sera pas inutile de montrer l'impossibilité *de fait* d'une telle condamnation dans les circonstances de la cause.

Donnons donc ici les raisons de cette impossibilité. Nous les tirons d'une autre brochure d'Amédée Nicolas : «Le Secret de la Bergère de la Salette», éditée à Nîmes en 1881. L'auteur, on le sait, avait la pleine confiance de Léon XIII très versé dans les questions de droit par sa situation d'avocat, et très informé de tout ce qui touche aux débuts de la Salette et à l'opposition qui suivit, il montre qu'une condamnation implique un jugement et il ajoute :

Un pareil jugement, par suite de la longue procédure qu'il faut suivre en pareille matière, *se serait fait attendre en-*

¹ Les renvois de page au cours de cette que nous donnerons étude se réfèrent tous à la brochure du P. Lepidi.

² Que le cardinal ait cédé à une véritable pression, les paroles suivantes qu'il adressa à Mgr Zola en témoignent : «J'ai tort, je suis allé trop vite ; mais aussi ces Français m'accablent : tenez, voyez sur ma table ces montagnes de lettres des Evêques français, et il n'est pas facile de les faire démoder quand ils ont quelque chose dans la tête» (déclaration de Mgr Zola à Mélanie, lettre du 1^{er} décembre 1898).

viron pendant quatre ans.

Le Secret étant d'un côté une révélation, et, de l'autre, se liant au miracle de l'Apparition, il fallait d'abord faire comparaître Mélanie devant le Saint-Office, l'interroger et l'examiner longuement et à diverses reprises pour bien déterminer l'esprit qui l'animait, et savoir s'il était divin, diabolique ou humain. Il fallait connaître la vie entière de la bergère, soit avant, soit depuis le fait de l'Apparition. Il était nécessaire de vérifier et étudier le Secret dans toutes ses parties, de le rapprocher des Saintes Ecritures, pour savoir s'il leur était opposé ou conforme, de comparer avec les événements dont notre génération a été témoin, la partie de cette pièce qui s'y rapporte, pour savoir si ces événements s'étaient ou non réalisés ; il fallait appeler en témoignage toutes les personnes qui pouvaient donner des renseignements sur la Voyante. Il fallait se rendre compte de toutes les grâces corporelles ou spirituelles qui avaient été obtenues par l'invocation de N.-D. de la Salette, et qui étaient consignées, soit dans les *Annales de la Salette*, soit dans tous autres ouvrages. Il fallait, de plus, s'occuper des mille sanctuaires établis dans les cinq parties du monde, faire des enquêtes, donner des commissions rogatoires un peu partout. Or, aucune de ces choses, qui sont les préliminaires forcés des voies d'instruction imposées par le droit, n'a été faite, cela est certain ; donc il est aussi certain qu'il n'y a eu, au Saint-Office, au 14 août 1880, ni jugement, ni jugement «sévère», ni «condamnation catégorique», quoiqu'en ait dit le directeur de la *Semaine Liturgique* de Marseille (et plusieurs autres) ; qu'il est même impossible qu'il y en ait eu un...

Imagions maintenant, par hypothèse, les suites d'une condamnation.

Rejeter le Secret publié par celle qui l'a seule reçu, poursuit Amédée Nicolas, serait, à nos yeux, et à ceux des esprits logiques et raisonnables, rejeter le miracle tout entier, le renverser complètement ; ce renversement entraînerait celui du mandement doctrinal du 19 septembre 1851, des dix brefs, indults et rescrits donnés par le Pape Pie IX en faveur de la Salette, des mandements des 4 novembre 1854 et 19 septembre 1857, de l'érection en *basilique mineure* du sanctuaire de la montagne, et du couronnement du 21 août 1879.

«Dès les premiers jours, les bergers ont dit qu'ils avaient reçu chacun *un secret particulier*. Donc, les secrets font partie intégrante, *nécessaire et essentielle* du miracle. Si, en réalité, il n'y a pas eu de secrets donnés, les enfants *ont menti*. S'ils ont menti sur ce point, on ne peut les croire sur aucun autre, et le miracle disparaît».

VIII. L'EGLISE VIVANTE APPROUVE LE SECRET

On trouvera dans la justicière et sereine brochure du P. Lepidi, les NOMS de SIX Evêques, Archevêques et Cardinaux qui connaissaient à fond Mélanie et son Message. Est-ce que ces Princes de l'Eglise, auxquels il faut ajouter l'Archevêque de Messine et le Maître du Sacré-Palais, ne faisaient pas partie de l'Eglise ?

Mais ce n'est pas tout. Pie IX et Léon XIII ont pris, à l'occasion du Secret de Mélanie, une position qui condamne celle des opposants. Le témoignage du saint évêque de Lecce est, à cet égard, sans réplique.

On trouve à la page 29, de la brochure du P. Lepidi, dans une lettre de Mgr Zola, l'affirmation qu'un ouvrage intitulé : *Les Secrets de la Salette et leur importance* a été honoré «de l'agrément et de la bénédiction de Sa Sainteté Pie IX», et que «Notre Saint Père le Pape Léon XIII a également reçu ce même document tout entier» (*Le Secret de Mélanie*) .

Ils ne peuvent ignorer, répétons-le, que le même Pontife a fait demander, le Samedi-Saint 1880 à Amédée Nicolas, de «rédiger une brochure sur le Secret tout entier, afin que le public le comprenne bien» (Mgr Zola p. 31).

Ils ne peuvent ignorer non plus, qu'avant et après ces actes de foi donnés au Secret par ces Pontifes, des sollicitations pressantes ont été faites auprès de Pie IX, de Léon XIII et de Pie X pour leur arracher la condamnation tant désirée, mais sans le moindre succès.

Comment peuvent-ils dire ensuite que «L'EGLISE SÉPARE LE MESSAGE PUBLIC DU SECRET» ?

Comment peuvent-ils taxer d'insoumission envers l'Eglise ceux qui, à la suite de ses représentants les plus qualifiés, et des Papes eux-mêmes, entendent rester fidèles au divin Secret ?

Quelle serait donc cette Eglise dont ne feraient partie ni ces Princes de l'Eglise, ni ces Papes !

IX. LE DILEMME DES PERES

Pour pouvoir rejeter le Témoignage, les porte-paroles des Pères de la Salette n'hésitent pas à diminuer, à ravalier autant qu'ils le peuvent l'autorité du Témoin. (On le verra plus loin : Annexe II.)

Il est étrange de les voir prendre une telle position sur cette question.

Prétendre savoir mieux que le Témoin ce qui a été dit par la Très Sainte Vierge au point de rejeter la pièce essentielle du Message revient à dire que Mélanie a menti, ou inventé, ou s'est illusionnée. Mais à qui, en ce cas, remonte l'accusation, sinon à Marie qui aurait alors si mal choisi ses témoins. (Voir chapitre XI le rappel de la doctrine de Bernardin de Sienna sur ce point de théologie mystique).

Et puis, si le Témoignage est irrecevable pour une partie, qui nous garantit qu'il ne l'est pas pour le tout ? Ou s'il est fidèle pour le Message public, comment prétendre qu'il ne l'est pas pour le reste, puisque Mélanie, seule confidente de Marie, donc *seule qualifiée pour le dire, a, toute sa vie durant, et sans jamais varier*, affirmé que sa mission consistait à faire passer son Secret «à tout le peuple de Marie», ce qu'elle fit quand ses Supérieurs lui en eurent confirmé l'ordre. (Voir Annexe IV).

Ne faut-il pas *tout prendre ou tout rejeter*, et les Pères de la Salette avec, en ce cas, puisqu'il est dès lors évident que leur présence sur la Montagne n'a plus de sens, l'Apparition tout entière, ainsi que le montrait Amédée Nicolas, n'étant désormais qu'une duperie !

Mais comment comprendre un aussi insoutenable parti-pris de la part de religieux de *la Salette*, occupés à ruiner l'Apparition qui les justifie !

Nous en proposons une explication indirecte qui nous paraît la plus plausible (Annexe VI), mais il faut bien rappeler le motif tout humain qui, dès l'origine, a fait grincer les dents et lever les opposants : les reproches au Clergé !

A les en croire, ces reproches seraient de nature à discréditer le clergé aux yeux des incroyants, et de cette affirmation (combien contestable), on déduit que la Très Sainte Vierge *n'a pas pu dire cela* !

Logique bien courte en dehors de laquelle on cherchera en vain quelque autre raison, logique dont on se contente cependant pour rejeter un Message qu'on ne peut raisonnablement ébranler qu'en rejetant l'Apparition tout entière. Raisonnement ramené, au surplus, à sa juste valeur par les observations du saint évêque de Lecce¹ et surtout par l'admirable défense du Secret par Amédée Nicolas publiée, redisons-le encore, sur la demande de Léon XIII.

X. L'HYSTÉRIE, CLEF DU MYSTÈRE

C'est un homme de bonne chère et un buveur de vin (Matth. xi, 19). Or le disciple n'est pas plus grand que le Maître, et la tardive découverte des ennemis de Mélanie, qui n'est plus là pour le diagnostic qui s'imposerait, évoque l'accusation des ennemis de Jésus.

En face de cette «pseudo-hystérie», plaçons le témoignage d'un Chapelain de la Salette, disant de Mélanie, en 1902 : *Jamais tant de candeur ne survécut à tant d'années. Jamais la franchise ne brilla de cet éclat souverain sous aucune paupière humaine... Je me sens remué jusqu'au fond du cœur en plongeant dans ces yeux restés jeunes et limpides comme au jour de l'Apparition, laissant le corps vieillir tout seul, et portant en eux comme un reflet de la lumière miraculeuse dont ils furent éclairés autrefois.* (On verra plus loin, Annexe III, l'ensemble de ce témoignage.)

Comment faire cadrer ces impressions, qui furent celles de tous ceux qui approchaient la placide Bergère et qui ne fermaient pas leurs cœurs à l'évidence, avec l'accusation d'hystérie que découvrent, 40 ans après sa mort, ses détracteurs d'aujourd'hui !

A qui fera-t-on croire que les yeux, «fenêtres de l'âme», pourraient à la fois refléter la candeur, la lumière de l'Apparition, et le démon de l'hystérie !

Qu'on nous excuse donc de ne pas prendre au tragique cette nouvelle tactique noyée dans un flot de faussetés, et venant là, comme une misère de plus. Et revenons au dilemme que cette complaisante hystérie est chargée de nous faire oublier.

Tout rejeter, et les Pères avec, si Mélanie a menti ou s'est illusionnée, ou bien tout prendre, Secret compris si le Discours public est retenu, tel est l'inévitable dilemme auquel il semble bien qu'on ne puisse échapper.

Pour pouvoir se tirer de ce très mauvais cas, les opposants se sont emparés d'une parole de l'évêque de Grenoble, Mgr Ginoulhiac, déclarant après la remise des Secrets au Pape en 1851 : «La mission des enfants est terminée ; celle de l'Eglise commence !» (On verra à l'Annexe II ce qu'il faut penser de cette assertion).

Mélanie, qui avait de bonnes raisons pour n'en rien croire puisqu'elle devait commencer sa seconde mission, la publication du Secret, en 1858, fut considérée, dès lors, comme en rébellion à l'égard de son évêque. Et de l'orgueil qu'ils voudraient inférer de cet état, les négateurs du Secret concluent à la chute grandissante de son cœur et de son esprit, voué dès lors, à tous les excès et agitations, pour sombrer, en fin de compte, dans la plus pure hystérie.

Découverte de circonstance qui vient à temps pour remplacer l'accusation d'apocalypsimisme qu'on lui décochait si volontiers naguère, mais qui risquerait, maintenant, de faire figure d'apologie !

Candide et fidèle jusqu'en 1851, elle dévie juste après. Fidèles, prêtres l'entourent d'une vénération qui la grisent, et pour parfaire ce malheur la voilà assiégée de «PSEUDO-PROPHÈTES», D'«ILLUMINÉS», qui lui tournent la tête définitivement ; le secret sort ainsi d'une cervelle farcie de lectures apocalyptiques et d'influences morbides. «LE STIGMATE DE L'HYSTÉRIE» fait de cette «PAUVRE EXALTÉE» un «CARACTÈRE IMPÉRATIF TEINTÉ DE CHANTAGE», tout occupé «D'ATTITUDES SPECTACULAIRES» qui en arrive «A RESENTIR DE LA GÊNE DE L'INFÉRIORITÉ SOCIALE DE SA FAMILLE»...

L'échafaudage, certes, est bien monté. La Sainte Vierge n'est responsable de rien. Elle avait bien choisi son témoin, mais le choix était à bail ; 1851 en marque le terme !

Mais, à ces hystériologues, va, comme un gant, l'adage *is fecit cui prodest* ! Et la calme figure que nous révèlent les photographies de Mélanie nous aiderait, à défaut des illustres témoignages qui confirment, sur le plan moral, son portrait physique à montrer l'inanité de cette accusation.

On verra plus loin d'autres témoignages sur celle qu'il faut bien appeler la sainte Bergère ; on verra (et on a déjà vu) la réalisation du céleste message qui lui vaut toutes ces avanies, et du haut de sa demeure elle ne peut manquer de goûter cette béatitude promise à ceux qui ont été persécutés, contre qui on a dit faussement toute sorte de mal à cause de Dieu !

Et on récitera, pour la glorification de Mélanie, la prière qui a été composée à cette intention avec l'Imprimatur du Maître du Sacré-Palais en vue de sa béatification future. (On la trouvera à la fin de cette brochure.)

XI. APPARENTES CONTRADICTIONS

On a cru pouvoir conclure à l'origine humaine du Secret de ce fait que son «LUXE VERBAL», son «ORDONNANCE» et son «VOCABULAIRE» étaient très différents du Discours public.

Cette différence est, en effet, très accusée. Mais loin d'y voir «UNE ÉNIGME», comme on l'a dit, nous y voyons une marque nouvelle de vérité.

Nous constatons, en effet, les mêmes écarts de style, entre l'évangile de Saint Jean et son apocalypse, et pour les mêmes raisons. L'un et l'autre textes ayant pour inspirateur le même Esprit-Saint, et pour instrument le même auteur.

¹ Voir entre autres sa lettre du 24 mai 1880 (Lepidi p. 28).

Mais l'un et l'autre, ici et là, se rapportent à deux plans distincts, l'Évangile et le Discours public relevant du moral et du particulier, l'Apocalypse et le Secret, du prophétique et de l'universel.

On a cru voir encore une contradiction entre l'autobiographie de Mélanie et sa réponse à la Belle-Dame demandant aux deux bergers s'ils faisaient bien leur prière. «Pas guère», fut la réponse. Et l'on conclut à l'incompatibilité de cette réponse avec le colloque perpétuel de Mélanie enfant et l'Enfant Jésus qui l'instruisait, la menait en Paradis, lui montrait la gloire de la Sainte-Trinité, l'introduisait dans les mystères de la Béatitude.

Et, dans le même temps, Mélanie n'arrivait pas à apprendre le *Notre-Père* ; son curé retardait la date de sa première communion en raison de son ignorance catéchistique !

Dans cette vie écrite par obéissance, Mélanie, dès l'âge le plus tendre, est placée dans un monde où, par privilège exceptionnel, le péché originel semble exclu ; son «Petit Frère»¹ la guide, la soutient, la nourrit, et elle, dans sa candeur, ignore ce privilège ; elle croit qu'il en va ainsi pour tous les hommes. Mais la science qu'elle acquiert par ce contact n'est ni la science de la terre, ni même celle de Dieu sur le mode humain. La musique pourrait nous donner l'idée d'une telle transposition des valeurs. Elle nous exprime des sentiments que le langage peut également apporter, mais sur un mode entièrement différent qui peut nous donner la clef de ce qui fût le cas pour cette créature d'exception que fût la «solitaire», la «louve» (comme l'appelait sa mère).

Ainsi sa réponse à la Belle-Dame disait vrai, exprimait la rareté de ses prières parlées ou liturgiques, mais n'excluait nullement son état d'oraison perpétuelle. Ses actes, ses jeux en témoignent. Que faisait-elle le jour même de l'Apparition qui la surprit, jouant, avec Maximin, «au Paradis» et «avec les petites fleurs du Bon Dieu», leur parlant comme en souvenir de sa vie de solitaire au fond des bois en compagnie de son «Petit Frère» !

On veut voir encore une contradiction entre cette sublimité intérieure et sa correspondance si abondante où on croit parfois la prendre en défaut de charité.

La voilà maintenant jetée, malgré elle, dans le remous de la vie extérieure et dans la lutte. Son regard est perpétuellement plongé vers ce Ciel qui est sa vie, et toutes ses lettres en témoignent. Cette contemplation de tous les instants frappe d'ailleurs tous ceux qui l'approchent ; ses adversaires eux-mêmes avouent la «beauté supérieure de sa vie morale», «l'ardeur de sa contemplation qui édifie tout le monde» et reconnaissent qu'«elle ne suivit pas les voies ordinaires». Mais elle est dans le tourbillon où les pharisiens sont nombreux et puissants ; il faut bien parfois répondre à leurs négations, et ce ne peut être par le seul enchantement de sa vision directe *où l'œil n'a point vu et où l'oreille n'a point entendu* ; c'est avec le langage de la terre qu'il faut se faire comprendre des hommes *au cou dur*, et, en cela, comme en certains jugements sur les hommes et sur les choses, rien ne la garantit contre l'erreur, ce en quoi elle subit la loi commune d'errance dont les plus grands saints eux-mêmes n'ont jamais été préservés.

On voit enfin une contradiction entre les termes du Secret et son affirmation constante par la suite, dans sa lettre Testament publiée en 1904 entre autres (Annexe III) où elle affirme que la *Reine de la Sagesse* lui a «dit de faire passer son Secret à tout son peuple».

Or, au début de ce Message, la Très Sainte Vierge prononce ces paroles que Mélanie rapporte : «*Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant ne sera pas toujours secret, vous pourrez le publier en 1858*».

Vous *pourrez* n'est pas un impératif ; elle restait donc libre de le publier ou de le taire.

Tandis qu'elle affirme ensuite, *l'ordre* de le publier.

Mais pour qui se souvient des faveurs qui ont accompagné toute la vie de la sainte Bergère, des apparitions et colloques de Marie, entre autres, il n'y a aucune difficulté à admettre une confirmation de Notre-Dame postérieure à 1846. Et le texte du Secret que, seule, pouvait apporter au monde celle qui l'avait reçu, n'eût-il pas subi, de la main même de Mélanie, la petite retouche de forme qui l'eût si bien servie si elle en avait été l'auteur !

Que d'ailleurs, la confirmation soit venue de Marie, ou simplement du Directeur de Mélanie, elle était valable et régulière pour transformer en précepte la mission supposée primitivement facultative.

A l'appui de ces remarques, ne convient-il, pas de se souvenir de l'enseignement de Bernardin de Sienne que l'Eglise fait lire à ses prêtres dans le bréviaire afin que nul n'en ignore : «C'est une règle générale, dit-il. Chaque fois que la bonté divine choisit quelqu'un pour une mission spéciale, elle comble et orne avec prodigalité cette personne ainsi choisie de *toutes les grâces nécessaires à sa mission*». Et la première de toutes ces grâces n'est-elle pas d'être préservé de toute illusion, de tout esprit de fraude !

On voudra bien reconnaître l'autorité de Bernardin de Sienne en théologie mystique, lui qui fût annoncé par Saint Vincent Ferrier comme devant être la lumière de l'Italie, de tout l'ordre de Saint François et de l'Eglise !

Ici donc, encore, la contradiction n'est qu'apparente.

XII. SAINTETE DE MELANIE

Loin de témoigner contre elle, ces contradictions ajoutent leur appui à l'inattaquable solidité de la position de la Bergère. En signalant ces apparences contraires, les détracteurs rendent, sans le vouloir, un grand service à la vérité, car la moindre réflexion révèle ces contradictions en accord, caché peut-être aux yeux superficiels, mais profond avec le réel. Et ils donnent par là une preuve de plus de la vanité de leur désaveu du Témoin.

Car il leur reste à expliquer toute la suite de faveurs inouïes qui jalonnent la vie de la sainte Bergère, depuis sa petite enfance (voir sa vie écrite par obéissance²) où se prépare sa mission future ; le jour même de l'Apparition où lui est don-

¹ Qualificatif donné par elle, dans son autobiographie, à l'Enfant Jésus, qui se fit son compagnon dans les premières années de sa vie.

² Après la lecture de laquelle S.S. Pie X n'appelait plus Mélanie autrement que «Notre sainte», ceci, bien avant la publica-

née la compréhension instantanée du français qu'elle ignorait, connaissance d'autant plus étonnante qu'elle contraste avec une ignorance exceptionnelle.

La grâce suprême qu'elle demande est d'être méprisée durant sa vie et après sa mort, car sa vie tout entière est la sublime réalisation de ce vœu de sa petite enfance : «Je veux ressembler au crucifix de mon père : souffrir et me taire !»

Sa vie d'exceptionnelle mortification lui vaut des grâces extraordinaires qu'elle conservera toujours, la subodoration des âmes, par exemple. Elle annonce avec précision sa mort 22 mois à l'avance, avec toutes les circonstances de temps et de lieu ; elle réédite ainsi une dernière fois son Secret, en 1904, à Lyon, comme en un suprême testament, quelques mois avant de paraître devant Dieu. Six mois après, Mgr Cecchini, devenu depuis archevêque de Tarente, la fait exhumer et la trouve «intacte, souple, le teint incarnat, les yeux ouverts». Et si la réputation de sainteté de Mélanie n'avait été bien établie, comment l'autorité religieuse aurait-elle permis la construction d'une église sur l'emplacement de la maison mortuaire de la Bergère, église au centre de laquelle est édifié un magnifique tombeau où repose le corps de Mélanie !

Nous pourrions ajouter bien d'autres merveilles, entre autres l'apparition de la Très Sainte Vierge accompagnée de Mélanie, la nuit même de sa mort, à l'abbé Rigaux, curé d'Argœuves, qui fût son confident pendant plusieurs années.

On s'aperçut un jour qu'elle était stigmatisée ; elle s'en était toujours cachée, mais elle avoua alors l'avoir été depuis l'âge de trois ans. Des témoignages seront fournis et précisés en temps utile pour le procès de béatification, s'il plaît à Dieu qu'il ait lieu.

Pour avoir, de sa vie, une connaissance plus étendue, on lira avec fruit son *Oraison funèbre* prononcée dans la cathédrale d'Altamura avec l'imprimatur de l'Archevêque de Messine.

Eh bien, cette créature d'exception «qui ne suivit pas les voies ordinaires», avoue un de ses détracteurs (voir Annexe I), est méprisée et avilie par ses adversaires et le Centenaire leur est une occasion nouvelle pour cette besogne que n'ont pas osé accomplir les vers du tombeau¹.

Sur ce point, comme sur les autres, elle a été pleinement exaucée !

Alors, que conclure de tous ces signes du Ciel ? Car c'est bien du Ciel, et du Ciel seul, que peut venir cette longue suite de faveurs. Et après cela, que reste-t-il à la raison humaine pour ne pas défaillir, sinon de conclure : la Vierge très Sage et très Prudente a bien choisi ses Témoins ; donc le Témoignage est véridique. Elle nous a donné, de la véracité du Témoin du Secret, non pas une, mais cent preuves, non seulement le 19 septembre 1846, mais toute la vie durant du Témoin, mais encore après sa mort.

XIII. APRES LES IMPRIMATUR DE L'EGLISE VOICI, HELAS, LES IMPRIMATUR DU CIEL...

Quoique avec une certaine sourdine présentement, sur ce point, on a souvent critiqué Mélanie et son Secret du caractère «apocalyptique» de leurs avertissements. Cela pouvait faire impression aux temps heureux (relativement) de la paix proclamée définitive de la III^e République. Mais maintenant, en 1946, à l'ouverture de cette apocalypse de fait que nulle scène du Livre inspiré ne dépasse en horreur, au temps de l'atome-roi (qui n'en est naturellement qu'à ses débuts, et que l'on nous assure bientôt mille fois dépassé), a-t-on bien réfléchi à la gageure d'un tel défi ?

Ou bien reprochera-t-on au Secret de nous avoir trompés quand il annonce que

«Dieu va frapper d'une manière sans exemple, que tout ordre et toute justice seront foulés aux pieds, que les gouvernements civils auront tous un même dessein qui sera de faire disparaître tout principe religieux, que tout individu voudra se conduire par lui-même et être supérieur à ses semblables, qu'on ne verra qu'homicides, haine, jalousie, mensonge et discorde, sans amour pour la patrie ni pour la famille, que les désordres et l'amour des plaisirs charnels seront répandus par toute la terre, que Dieu permettra au Vieux Serpent de mettre des divisions parmi les régnants, dans toutes les sociétés et toutes les familles, que la fausse lumière éclaire le monde, que les prodiges les plus étonnants auront lieu sur la terre et dans les airs, que personne ne pourra se soustraire à tant de maux réunis, etc., etc...»

Il est assez normal que la fin de la chrétienté voie se renouveler le mystère de son commencement.

Le Message de la Mère de Dieu n'a pas été mieux reçu par le clergé de l'Eglise des Gentils que celui du Fils n'avait été reçu par la Synagogue des Juifs.

Ceux qui font le mal haïssent la lumière de peur que leurs œuvres ne soient découvertes. Et parce que ses œuvres étaient mauvaises, le Sanhédrin moderne², ne pouvant mettre à mort la Mère de Dieu, lui fermait la bouche.

Or, les malheurs qui se sont abattus sur Rome et sur l'Eglise depuis le rejet du Message central de 1846 ont une analogie frappante avec ceux qui se sont abattus sur Jérusalem et la Synagogue après le rejet du Messie. Et l'on peut dire des uns et des autres : «J'ai aveuglé leurs yeux et endurci leurs cœurs de peur qu'ils ne voient des yeux, qu'ils ne comprennent du cœur, que je ne les convertisse et que je ne les guérisse !»

Mélanie devait publier son Secret en 1858. Elle est mise, par l'exil, dans l'impossibilité de le faire avant 1860, et cela, du fait de son Evêque, Mgr Ginoulhiac. En 1859, s'effectue le premier assaut contre les Etats de l'Eglise avec le concours

tion qu'en devait faire Léon Bloy.

¹ Nous devons cependant signaler une deuxième exhumation qui eût lieu le 19 septembre 1918, où ne se retrouva que son squelette, ce qui paraît être la loi du cas chez les saints favorisés de cette grâce exceptionnelle. Mais n'est-il pas déjà remarquable que pendant au moins six mois ce ne fut pas seulement la conservation, mais la fraîcheur et la souplesse du corps qui furent constatés.

² Est-il utile de préciser que, par ce mot, nous entendons *un tout petit nombre* de prêtres ou de religieux conscients de leur prévarication. Mais ce sont malheureusement les plus voyants et les plus suivis du grand nombre qu'ils égarent. Et ils n'en attirent pas moins la foudre sur l'Eglise.

du carbonaro couronné dont l'évêque de Grenoble était le zélé serviteur. Et cette guerre devait avoir son épilogue, en 1870, par la prise de Rome le 20 septembre, le lendemain de la capitulation de Paris, le 19 septembre, anniversaire de la Salette, qui, en ce jour précis, avait tout annoncé !

Qu'on le veuille ou non, Mélanie est une des âmes les plus favorisées de l'Eglise. Elle n'a prêché toute sa vie qu'UNE CHOSE, chose qu'elle avait mission de «faire passer à tout son peuple». Pour rejeter cette unique chose, encadrée, soulignée, ponctuée par une suite ininterrompue de miracles, on ment à jet continu, on calomnie, on délire du cœur et de l'esprit un siècle durant...

Il serait à souhaiter que le Centenaire voie enfin la disparition de ce Mensonge par lequel, depuis 1880, les adversaires du Secret alimentent leur Officine. Et par lequel le monde s'écroule, en exécution littérale de ce marial Message, lequel reçoit, après les imprimatur des Princes de l'Eglise, l'imprimatur de feu et de sang du Ciel...

QUI LEGIT INTELLIGAT

Le Bienheureux Grignon de Montfort, annonciateur de la Royauté de Marie dans le dernier Age de l'Eglise, a montré, dans une vision prophétique, l'action d'un Ordre nouveau qu'il intitule «Apôtres des Derniers Temps», apôtres de feu, saints et thaumaturges, qui renouvelleront la face de la terre.

Et l'Ordre que Marie est venue fonder à la Salette revoit d'Elle justement ce titre «Ordre des *Apôtres des Derniers Temps*» !

Le Bienheureux, auteur du «Traité de la vraie dévotion», commente le mystérieux *Selmon* du prophète (Ps. LXVIII, 15), montagne mystique qui n'est autre, pour lui, que Marie. *Selmon*, «montagne dans laquelle Dieu se complait merveilleusement», n'évoque-t-elle pas la montagne du sel, la Salette, où, comme pour le *Selmon*, luit souverainement l'enseignement de la Fin : «*Voici le temps des temps, la fin des fins*» !

Mais cet avertissement est dur aux gens de la terre. Il «est dur aux oreilles, et qui peut l'entendre ?»

Comment, après cela, pourrait-on continuer à sourire aux idoles du jour ?

Alors, «*Ils disent aux voyants, ne voyez point ; et aux prophètes, ne prophétisez pas la vérité ; dites-nous des choses agréables*» (Isaïe xxx, 10).

Ne comprenant pas que, par leur prévarication, ils *réalisent* cet autre signe de la Fin :

CUM ERGO VIDERITIS ABOMINATIONEM
DESOLATIONIS,
QUÆ DICTA EST A DANIELE PROPHETA,
STANTEM IN LOCO SANCTO,
QUI LEGIT, INTELLIGAT...

ANNEXE I : DEUX PORTRAITS DE MÉLANIE

Le premier, par le P. Sougez, M.S. dans *N.D. réconciatrice* (pp. 171 et s.s.) éditée par le Secrétariat de la Salette (12, rue Joseph Chanrion à Grenoble).

Le second, extrait de l'Oraison funèbre de Mélanie, par le chanoine Annibal de France, avec imprimatur de l'archevêque de Messine.

Le chanoine Annibal de France, Supérieur de l'Institut religieux de Charité de Messine, abrita pendant plus d'un an Mélanie dans sa Communauté ; il pût ainsi la connaître à fond.

(Nous porterons au centre nos propres observations).

...boudeuse, brusque, taciturne...

...et *peut-être*¹ secrètement tentée de vanité et sensible aux éloges...

Un prélat anglais lui propose, *pour rétablir sa santé* de l'abriter dans un couvent d'Angleterre. Elle accepte...

...calme, sereine, tranquille, consumée dans la vertu et la souffrance...

Elle restait ignorée partout où elle se rendait, mais, lorsque, après un certain temps, elle était reconnue et devenait un sujet de vénération, la pure colombe du Seigneur prenait son vol vers d'autres régions.

Chassée de France par Napoléon III, elle alla en Angleterre, au couvent de Darlington...

«Je n'avais qu'à m'incliner, a-t-elle écrit, je ne voulus pas donner le scandale d'une résistance à mon évêque qui n'aurait réussi qu'à l'irriter».

Dans la même lettre, elle ajoute : «Je refusai à faire les grands vœux. A partir de 1858, ma conscience me faisait

¹ Les soulignés sont de nous.

un devoir de passer à tout le peuple de Marie le divin message» (cité par M. de la Vauzelle «*Le secret de la Sallette devant l'Episcopat français*», p. 138).

Après six mois de carmel, elle se crût prisonnière des Sœurs et, sans doute trompée par l'espoir d'un plus grand rayonnement, elle demanda à rentrer en France.

Alors commença sa vie errante, d'un couvent à un autre, d'une congrégation à une autre, d'une cure à une autre, d'un évêché à un autre, en France, en Grèce, en Italie...

Dans la lettre précitée, elle écrit : «Pie IX... déclara que ma place n'était pas dans un cloître, étant donnée ma mission publique imposée le 19 septembre 1846. Il ajouta même que je devais relever de Rome seule. Le Pape Léon XIII, plus tard, me fit écrire dans le même sens».

«Allez, enseignez toutes les nations»

«Faites-le passer à tout mon peuple»

Deux missions qui ne peuvent s'accommoder de la clôture. Comme Pierre et les Apôtres, Mélanie ne pouvait accomplir la sienne qu'en se déplaçant.

...toujours impatiente de convertir le monde, mais incapable d'ajuster les moyens à la fin, et prenant, avec la foi la plus entière, le manque de mesure pour de l'héroïsme, la virulence en paroles pour du zèle, ses *imaginations* pour des inspirations...

...rêvant d'une communauté nouvelle...

L'Ordre des Apôtres des Derniers Temps dont la Règle, donnée par la Très Sainte Vierge, fut rédigée par Mélanie à Rome sur l'ordre de Léon XIII qui la fit venir expressément à cet effet.

...revenant parfois à la Sainte Montagne et là, édifiant tout le monde par l'ardeur de sa contemplation...

Telle fût cette âme qu'il est délicat de

Quand vint le moment de publier son Secret, elle se fit relever de ses vœux par Pie IX.

...encore jeune, (26 ans), elle se trouve seule dans le monde, fugitive, errant à l'aventure, un peu dans un pays, un peu dans un autre... Pendant 50 ans, Mélanie accomplit sa mission. ...Quelques-uns, me disait elle un jour, croient que je me plais à voyager et à aller de çà, de là, mais combien ils se trompent.

Gracieuse et délicate dans sa démarche, ses manières et son langage, et, comme si, en elle, les contrastes s'étaient harmonisés, elle était recueillie et sociable, humble et imposante, aimable et réservée, forte et soumise... restée toute petite enfant et supérieure à une personne mûre.

Les paroles contenues dans le Secret de Mélanie, par lesquelles la Sainte Vierge annonce la fondation de ce grand Ordre religieux, n'ont, à la vérité, rien de notre humanité ; elles respirent un souffle divin, elles sont la simplicité mise en harmonie avec le sublime.

Quand elle entrait dans une église son recueillement et son attitude humble faisaient entrevoir quelque chose de sa sainteté cachée.

juger...

Mais qu'est-ce que tout ce chapitre, sinon un jugement sans justice et sans délicatesse !

car elle ne suivit pas les voies ordinaires...

Je ne dis rien de cette sorte de divination des cœurs qui lui faisait lire les pensées cachées ; rien de plusieurs guérisons miraculeuses d'orphelins sur un signe de croix de Mélanie..

Tout arrivait toujours à temps voulu dans la communauté pendant qu'elle y fût présente : objets, nourriture ou argent, selon les besoins... les oiseaux entrent dans sa chambre et jouent avec elle... esprit de mortification effrayant ; presque pas de nourriture, jamais un fruit jamais une douceur... pas plus de trois heures de sommeil par nuit sur la terre nue.

Tout ceci, conformément à sa prière : «Je demande au Seigneur de me faire souffrir et de me cacher».

...mais qu'il est juste de reconnaître inébranlablement fidèle à sa mission de témoin...

Alors pourquoi rejeter son Témoignage ?

...parmi les difficultés et les contrariétés qu'elle s'attirait comme par *vocation*.

La vocation du chrétien ne serait-elle plus de porter sa croix à la suite du Sauveur !

Elle a hésité, tourné, varié en beaucoup de choses ; elle n'est demeurée constante que sur la vérité de l'Apparition.

Le Secret de Mélanie fait partie de l'Apparition ; et depuis le premier jour de sa divulgation jusqu'à sa mort, soit pendant plus de 40 ans, elle n'a jamais hésité, ni «varié» dans son affirmation.

Notre-Dame lui a laissé *des absences d'intelligence évidentes*,

«Adieu, âme si belle ; Adieu, créature d'amour, ouvrage complet de l'amour... Adieu vierge vigilante et prudente.

Quand dans le calme de la nuit, la voix de l'Époux t'appela, sans retard, tu courus à Lui, avec la lampe mystique, la lampe remplie d'huile et ruisselante de splendeur !

«Absence d'intelligence» ! Au jour de l'Apparition, elle ne connaît que son patois local. Le soir même, elle répète toute l'Apparition *en français qu'elle n'avait jamais parlé*.

En Angleterre, en Grèce, en Italie, elle parle bientôt et tour à tour les langues de ces pays où elle est parfois chargée d'instruire les enfants (comme en

Grèce et en Italie).

C'est pourquoi *le Saint Office a interdit* la lecture de certains écrits de Mélanie... Cette *condamnation* ne porte que sur les écrits...

«Interdiction», «condamnation», «Saint Office» autant d'impostures greffées sur l'affaire Caterini dont on a lu le détail au Chapitre VI.

CONCLUSION

Le véritable portrait de Mélanie s'affirme avec tant de force par le témoignage de tous ceux, sans exception, qui l'ont approchée (comme par ses photographies mêmes) que ces habiles détracteurs de la sainte fille, eux-mêmes, sont obligés d'en confesser la surnaturelle grandeur. En sorte que plus d'un trait commun de cette grandeur se retrouve dans la caricature du P. Sougez et dans l'Oraison funèbre du chanoine Annibal de France qui, lui, a personnellement connu et observé cette exceptionnelle créature de Dieu.

Mais, de ces deux portraits, celui tracé par le P. Sougez M.S. répond à la paradoxale nécessité de célébrer tout à la fois la fidélité de Mélanie et d'insinuer le dérèglement de son esprit.

Par cette tactique, les R.R.P.P. de la Salette seront seuls juges pour déterminer où finit la fidélité et où commence le déséquilibre de cette créature «qu'il est délicat de juger»..., sa fidélité consistant dans l'exclusive diffusion du Message public sans lequel les P.P. de la Salette n'auraient plus de raison d'être, et son pseudo-déséquilibre justifiant le rejet du Secret qu'il s'agit d'étouffer.

ANNEXE II : UN ÉCHAFAUDAGE BRANLANT AU SERVICE DE L'IMPOSTURE

«Tous les prélats et autres dignitaires ecclésiastiques de ma connaissance qui ont connu le Secret, tous sans exception, ont porté un jugement entièrement favorable au dit Secret, soit par rapport à son authenticité, soit au point de vue de son origine divine, passée au crible des Saintes Ecritures, ce qui imprime au Secret un caractère de vérité qui en est désormais inséparable. Parmi ces prélats, qu'il me suffise de vous nommer le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples ; Mgr Ricciardi, archevêque de Sorrento ; Mgr Petagna, évêque de Castellamare et d'autres illustres prélats... » Mgr Zola, lettre du 5 mars 1896 (p. 33).

Et c'est à un document de cette valeur, de cette inspiration et enrichi de tels suffrages que s'attaquent, en réalité, les détracteurs de Mélanie.

Les sentiments qu'ils témoignent contre elle et qui vont jusqu'à la haine dépassent la personne de la pieuse Bergère, aujourd'hui devant Dieu, pour atteindre, à travers elle, ce Message abhorré, comme s'ils avaient hâte, en ce qui les concerne, d'en prouver l'inspiration : «*le démon a obscurci leurs intelligences*»...

Ainsi, le Centenaire, qui aurait dû être l'apothéose de la vérité, aura surtout malheureusement été une mobilisation des ouvriers de ténèbres¹.

Afin d'éviter les polémiques inutiles, nous donnons ici un résumé global des derniers livres parus, tous en vue de la même triste cause.

Il nous serait extrêmement facile de reprendre une à une toutes les accusations de ces derniers opposants comme nous l'avons fait dans les pages qui précèdent pour la «fiche salettine», mais la vie se prouve mieux par le mouvement que par le procès des casuistiques de néant qui s'acharnent contre elle.

Il nous est cependant impossible de ne pas souligner, une fois de plus, la caractéristique dominante de toutes ces productions qui s'inscrivent et ne peuvent s'inscrire que sous le signe du Mensonge, le divin Secret ne pouvant être combattu que par ce seul moyen !²

Bornons-nous donc ici, à citer quelques-uns des auteurs qui ont récemment pris gravement position contre Mélanie et son Secret : le P. Sougez M.S. (*N.-D. Réconciliatrice*) ; Gaëtan Bernoville (*La Salette*) ; le P. Jaouen M.S. (*La grâce de la Salette*) ; Herbin, dans *la Vie spirituelle* ; *la Croix* et de nombreux journaux et revues qui ont approuvé sans réserve ces écrits.

¹ C'est contre la lumière que nous apportait la Reine du Ciel que se sont insurgés tous ceux, laïcs ou clercs, qui ont combattu le Secret. En cela ils furent réellement des «ouvriers de ténèbres». Mais nous nous gardons bien, cela va de soi, de les juger pour le reste de leurs activités que nous voulons croire excellentes. Nous voulons même croire à leur bonne foi et nous supplions Dieu qu'il en soit ainsi dans la grave erreur qu'ils ont commise en combattant le lumineux Message de Marie, mais une erreur en matière grave reste détestable et demande réparation. Ils s'honoreront en la faisant au plus tôt, et ils nous remercieront alors de notre apparente rigueur.

² Leur thèse, bien orchestrée, est la suivante : Mélanie, loin d'être la sainte de légende que vénèrent les «mélanistes», fût, au contraire, nantie d'un pesant et rare cortège de défauts ; mais le miracle permanent de sa destinée éclate de ce fait que jamais, si peu que ce soit, ces défauts n'ont altéré l'intégrité de son premier témoignage. Ils oublient de nous dire pourquoi la déficience du témoin, supposée admise, ce raisonnement cesserait de s'appliquer au profit du deuxième témoignage qui ne fait que couronner le premier !

«ENFANTILLAGES», «FICELLES DE PROCÉDÉS PROPHÉTIQUES», «PASTICHE», «RECETTES LES PLUS CLASSIQUES DU GENRE», «DOCUMENT VISIBLEMENT FABRIQUÉ», «INFLUENCE DES LECTURES», etc... (Herbin)

«POINTES HYSTÉRIQUES», «IMAGINATION EXALTÉE PAR L'INFLUENCE DES FAUX MYSTIQUES QUI L'ENTOURENT»... (G. Bernoville).

«ROUERIE», «DÉLIRE», «CABOTINAGE», «CHANTAGE», «LA PAUVRE ÉGARÉE QUI SE FAIT CENTRE», «SON COMPLEXE MORBIDE», «SA FACULTÉ ANORMALE DE FABULATION», «PAUVRE FEMME», «PAUVRE ÉGARÉE», «AU DÉLIRE MI-SPONTANÉ, MI-PROVOQUÉ», «FUGUE MENTALE», ELLE «DÉNIGRE», «ELLE A LE STIGMATE DE L'HYSTÉRIE», «ELLE EST GÉNÉE PAR L'INFÉRIORITÉ SOCIALE DE SA FAMILLE», etc... (P. Jaouen) .

Arrêtons là ce florilège qu'il était indispensable de mettre en lumière pour donner le ton de cette campagne. Ton, chose étrange, dont la diapason augmente dans la mesure même où le temps nous éloigne de la disparition de la placide Bergère... Quel crime a-t-elle donc pu commettre depuis sa mort !!

Était-il indispensable à cette «grâce de la Salette», de faire un tel et si munificent étalage de calomnies, voir de simples médisances ?

En quoi la cause de la Salette, même réduite aux proportions du Message public, pourrait-elle être grandie par ce dévergondage d'anathèmes sur la tête de celle par qui l'Eglise et le monde ont connu l'Apparition !!

Et le simple fidèle, invité par le subtil Révérend Père à distinguer entre une Mélanie fidèle et une Mélanie infidèle, ne sera-t-il pas scandalisé par ce pavé d'ours qui n'atteindra pas la mouche mais qui tuera la dévotion !

Par l'habile utilisation des textes coupés de leurs contextes, par le dénigrement systématique, la prière de Mélanie demandant d'être méprisée de son vivant et après sa mort est exaucée.

De sa candeur primitive que tous ils reconnaissent, elle passe, au temps marqué par ses détracteurs, de l'égarément à la rouerie, de la rouerie au délire, du délire à l'hystérie, savantes étapes pour la constitution du précieux échafaudage que n'arrête malheureusement pas la tranquille réalisation du «FÂCHEUX TEXTE» (P. Jaouen) par laquelle, sous nos yeux épouvantés, se volcanise la planète !

Mais s'ils restent aveugles devant de si fulgurantes réalisations, ne pourrait-on espérer, au moins, qu'ils s'inclinent devant les hautes approbations dont l'Eglise a enrichi le miséricordieux Message.

LA MISSION DE MELANIE TERMINEE EN 1851 ?

Tous les auteurs que nous venons de citer expliquent, on l'a déjà vu, la pseudo-déviations de Mélanie en affirmant, à la suite de Mgr Ginouliac, que la mission des enfants était terminée en 1851, date de la remise des secrets au Pape Pie IX.

Si sa mission est terminée et que la Bergère prétende la continuer, elle usurpe un mandat qui ne peut recevoir la bénédiction du Ciel, et l'on doit rejeter sa prétention. En tout premier lieu, l'histoire ne vérifiera pas ce qu'elle ose donner au titre d'événements futurs dans cette pseudo-prophétie que serait alors son Secret.

Mais si sa mission continue, elle est préservée pour la suite comme pour le début, et il faut recevoir son deuxième Message comme le premier.

Qui ne voit l'importance décisive du choix entre ces deux propositions.

Voyons donc maintenant s'il reste le moindre motif pour hésiter entre elles.

Il ne sera pas difficile de montrer :

1° Que Mélanie est douée du don de prophétie après 1851.

2° Qu'après cette date, les Papes Pie IX et Léon XIII ont multiplié les actes par lesquels ils ont témoigné leur absolue certitude en la pérennité de la Mission de Mélanie.

Observons tout d'abord que cette transmission au Pape ne fût faite que *sur l'initiative et sur la pression de son entourage*, que ni cette communication, ni la date où elle fut opérée, ne ressortaient en rien de sa mission.

Faudrait-il donc croire qu'une mission venue du Ciel pût être terminée sur une telle initiative, en soi heureuse, mais sans rapport avec elle, qui décida Mélanie à confier au Pape son Secret ?

Qu'il n'y ait aucun rapport entre cette transmission et la fin de la mission de Mélanie, Mgr Ginouliac en donne lui-même, involontairement, mais souverainement la preuve, comme on le verra de façon détaillée à l'Annexe V. Par son mandement de 1854, en effet, Mgr Ginouliac apporte, sans le savoir, la preuve anticipée de l'authenticité du Secret qui ne sera publié que plus tard, mais qui, dès ce moment, authentifie le caractère prophétique des paroles de Mélanie, d'où ressort la continuité de sa mission.

A la fin de son séjour en Angleterre, Pie IX avait averti son évêque qu'elle ne pouvait pas être cloîtrée afin de «pouvoir remplir sa mission» à laquelle il croyait. (Lettre de Mélanie au curé d'Argœuves, 28/1/1904).

En 1860, dès son retour d'Angleterre, elle écrit de sa main son Secret dans lequel figure tout ce que les événements confirmeront dix ans plus tard et que l'évêque de Grenoble homologuait à sa manière par ses négations de 1854. Elle était donc en plein dans sa mission en 1860.

Qu'elle le fût par la suite, en 1872, quand paraissait un ouvrage de M. Girard, *Les secrets de la Salette et leur importance*, la bénédiction de ce livre par Pie IX ne le prouve-t-elle pas ? (p. 29)

Et ce que l'on sait des encouragements de Léon XIII sur le Secret, le séjour qu'il fit faire à Mélanie pendant cinq mois, en 1879, au couvent des Salésianes, à Rome, pour la compilation du nouvel Ordre des «Apôtres des Derniers Temps», demandé par la Très Sainte Vierge (p. 31), ne montre-t-il pas à l'évidence que Léon XIII croyait à la pérennité de sa mission ?

«La mission de Mélanie terminée en 1851» ! Et c'est sur un tel propos, inexistant en droit et confondu par les faits, que les opposants montent leur échafaudage ! Sans cette pierre d'angle, toute leur construction s'écroule, car si la mission de Mélanie n'est pas terminée en 1851 c'est qu'elle continue, et si elle continue, ils s'insurgent contre la Très Sainte

Vierge Elle-même en repoussant les paroles de sa Messagère qui sont alors les propres paroles de Marie !

Supprimer ce propos, c'est supprimer des milliers de pages et des centaines d'écrits qui ont paru à l'occasion du Centenaire (et avant) en vue de repousser *le fâcheux texte*, car leur cause n'est soutenable que si ce propos est admis, et on vient de voir qu'il ne peut l'être.

Mais tous leurs efforts ne peuvent faire oublier que la plupart et les plus hauts dignitaires de l'Eglise qui ont approché Mélanie croyaient à sa mission bien après 1851 et l'appelaient la «sainte Bergère», la guerre qui lui est faite ne visant en réalité que ce Secret de miséricorde que le Pape Pie IX a encouragé et que Léon XIII a lu, connu, béni et propagé dans la forme même où il nous est connu et où ces acharnés détracteurs ont pu le lire eux-mêmes.

MELANIE ET LES «ILLUMINES»

Ces divers auteurs se proclament savants et modernes. Ce n'est pas à eux qu'il faut parler de fin des temps, «SIMPLE ILLUSION CLASSIQUE».

Il faut cependant reconnaître un certain progrès de leur part sur leurs devanciers d'avant-guerre, qui, pour ridiculiser Mélanie, la traitaient d'exaltée «apocalyptique».

La libération de l'atome, sans les guérir, leur a peut-être fait secrètement comprendre l'imprudence d'un tel langage. Quelle confirmation du don prophétique, en effet, qu'un semblable qualificatif, devant le film actuel de nos destinées que ces esprits réalistes avaient si peu prévu !

Rectifiant prudemment leur vocabulaire, ils persistent cependant à dénoncer l'entourage de Mélanie où s'agitent, disent-ils, les «ILLUMINÉS», les «PSEUDO-PROPHÈTES», plus préoccupés d'«ÉPELER NOSTRADAMUS» pour «DÉCELER LA DATE DU GRAND COUP» que de prier la Sainte Vierge pour l'aider à retenir le Bras de son Fils (mais de quelle formule disposent-ils donc pour se permettre de sonder aussi souverainement les reins et les cœurs ?)

Conviendrait-il de rejeter si fort les «SIGNES» dont se gaussent ces esprits si sûrs d'eux-mêmes. Signes qu'on trouve réalisés ou promis tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testaments, signes que Notre-Seigneur Lui-même nous annonce pour reconnaître la fin des temps et qu'il nous invite à rechercher ; signes dont l'Eglise souligne l'importance par leur rappel au seuil et à la clôture de l'année liturgique, et dont nous trouvons tout près de nous l'écho dans l'Apparition de Fatima !

Entre l'erreur possible de ces «ILLUMINÉS» qui pêchent peut-être parfois par excès, et l'erreur de ces rationalistes qui pêchent par défaut, que devra faire le vrai serviteur de Dieu. Le cardinal Newman va nous donner la réponse :

Mieux vaut mille fois croire que le Christ vient quand Il ne vient pas, qu'une seule fois croire qu'Il ne vient pas quand Il vient.

Telle est la différence entre l'Ecriture et le monde ; à suivre l'Ecriture, nous serions toujours dans l'attente du Christ ; à suivre le monde, nous ne l'attendrions jamais. Or, il doit venir un jour, tôt ou tard. Les esprits du monde raillent notre manque de discernement ; mais qui aura manqué de discernement, triomphera alors !

Et que pense le Christ de leur raillerie d'aujourd'hui ? Il nous met en garde expressément, par son Apôtre, contre les moqueurs qui diront : «Où est la promesse de sa venue ?» (II Pierre III, 4).

«J'aimerais mieux être celui qui, par amour du Christ et défaut de science, prend pour un signe de sa venue quelque spectacle insolite dans le ciel, comète ou météore, plutôt que l'homme qui, par abondance de science et manque d'amour, ne fait que rire de cette erreur». (Newmann, «*La vie chrétienne*»).

LEON BLOY, MELANIE ET LE CHŒUR...

On a bien tort de nier la génération spontanée.

De plusieurs côtés surgissent des éloges inquiétants sur le *Pèlerin de l'Absolu*. Par un synchronisme étrange, des livres ou articles récents sur la Salette, et les revues ou journaux qui prônent ces livres, apportent des fleurs sur la tombe du *Vitupérateur*. Mais, sous ces fleurs, se cache le poison. On accorde à Léon Bloy son verbe génial et son zèle de feu, mais on lui dénie le sens critique et le plus vulgaire sens commun.

Du vivant, du terrible *Désespéré*, un respectueux et tremblant silence auréolait, à son plus grand dam, il faut le reconnaître, ce Chevalier de Marie. Mais son ombre n'effraie plus, et l'heure est venue, sans risque pour personne (et pour ménager les transitions), de lui décocher les éloges sous lesquels on espère ensevelir son Témoignage.

Quel témoignage ? Celui qu'il a porté sur la Salette *sans coupures* et *sans entorses*, sur ses Témoins et sur le plus criblé des deux !

Bloy était, disons-nous, lui aussi un Témoin, et un Témoin de premier plan, non pas tant par ce qu'il avait apporté de perspicacité personnelle dans cette magnifique page d'Ecriture qu'est la Salette non édulcorée, ni raturée, ni censurée, mais parce que, lui, était véritablement *l'Invendable, le Mendiant ingrat*, celui qu'on n'achète d'aucune manière, ni avec des sourires, ni avec des lieux-communs de «bonne presse».

Cet homme d'une seule pièce, avait, dans l'ordre surnaturel, la vue directe des grands mystiques, l'instinct qui lui faisait déceler, d'un seul coup d'œil, ce qui venait réellement de Dieu. Et, après cela, que lui importaient les récriminations.

Les harmonies ne manquant jamais à tout ce qui vient réellement de Dieu lui étaient familières ; elles l'avaient bien vite averti du mystère de la Salette... celui du Sel affadi... qu'on foule hélas aux pieds en nos temps si bien prévus par ce Message ; ce Sel qui n'a encore vu qu'une faible partie de ce qui l'attend, «*parce que la vraie foi s'est éteinte et que la fausse lumière éclaire le monde*» !

Mais quand tous les adversaires s'acharneraient sur Celle qui pleure et réussiraient à détourner de sa lecture quelques trop confiants inavertis, que ceux-ci sachent, maintenant, qu'ils trouveront l'essentiel de l'Apparition complète dans le simple énoncé des faits et des pièces justificatives réunis dans la brochure Lepidi.

Signalons cependant une lettre *très instructive* reproduite par Léon Bloy (ainsi que la précieuse Oraison funèbre de Mélanie), qui ne se trouvent pas dans cette brochure, la lettre de Mélanie au Curé d'Argœuves, écrite, en date du 28 février 1904, relative au refus de Mgr Fava d'obéir à l'ordre de Léon XIII pour la création sur la Montagne de l'Ordre des Apôtres des Derniers Temps demandé par la Très Sainte Vierge !

Ces quelques remarques n'étaient pas inutiles pour montrer, une fois de plus, quel concert de voix bien accordées se manifeste autour du Secret. On ne peut manquer d'admirer une si subite inspiration qui leur fait, à tous, et au même instant, développer le même thème !

ANNEXE III : "LES ANNALES DE LA SALETTE" AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

On a vu (Annexes I et II) comment certains Pères de la Salette parlent actuellement de Mélanie. Pour combattre le Message qui les gêne, ils s'efforcent de discréditer la Messagère.

Leur excuse est peut-être de ne l'avoir pas connue, mais leur faute consiste à fermer obstinément les yeux sur les signes et les motifs puissants qui ruinent dans l'œuf et à jamais les prétentions d'une opposition coupable. Ils ont créé une épithète pour ridiculiser ceux qui veulent prendre au sérieux l'affirmation du Témoin ; ce sont des «Mélanistes» dont ils opposent la pseudo-idolâtrie à la sagesse des «salettistes».

Leurs devanciers, avec lesquels ils persistent à se solidariser, avaient été «balayés» de la Sainte Montagne, comme le leur avait annoncé Mélanie, et les Chapelains qui les remplacèrent, la jugeant sans parti-pris, firent, de sa dernière visite, le récit enthousiaste dont on va lire quelques extraits. (*Annales de la Salette*, nov. 1902, pp. 97 à 110.)

Malheureusement, cette chrétienne indépendance ne dura pas ; et eux aussi durent bientôt se plier à l'inquiétante consigne suivie par ceux qui les précédèrent.

On verra par là, cependant, combien le simple contact avec la sainte Bergère pouvait remuer ces religieux de bonne volonté.

L'auteur, M. l'abbé Bonnet, Chapelain, fait le récit de cette visite de Mélanie. Il décrit la céleste impression que laisse à tous, aux religieux comme à la foule, la présence et la parole de Mélanie. Elle vient de communier :

Quand la communiant sortira de l'extase de l'action de grâces, la foule l'aura vite cernée pour lui faire frôler quelque objet de piété ou pour lui baiser la main. L'humble servante de Dieu est visiblement torturée par cet empressement et ce bruit, fait autour de sa personne. Elle s'y soustrait le plus vite qu'elle peut, et va prier, au lieu de l'Apparition, sans se soucier de prendre la moindre nourriture.

C'est d'ailleurs une habitude chez elle d'oublier les nécessités de la vie physique quand elle a revu la Sainte Eucharistie. Bien souvent, elle demeure une journée entière sans prendre aucun aliment autre que le pain des Anges et si elle s'aperçoit de sa négligence elle se contente de sourire en disant : «L'Eucharistie me suffit».

Ailleurs, il rapporte :

Sur son passage, en effet, les mains se tendent et les fronts s'inclinent : elle devient de nouveau l'objet de démonstrations qui révoltent son humilité. Aussi disparaît-elle au plus vite et s'apprête-t-elle à reprendre la route de sa petite ville natale, dont elle repartira demain.

De mon côté, dit-il, je me sens remué jusqu'au fond du cœur en plongeant dans ces yeux restés jeunes et limpides comme au jour de l'Apparition, laissant le corps vieillir tout seul et, portant en eux, comme un reflet de la lumière miraculeuse dont ils furent éclairés autrefois.

«NON ! JAMAIS TANT DE CANDEUR NE SURVECUT A TANT D'ANNEES. JAMAIS LA FRANCHISE NE BRILLA DE CET ECLAT SOUVERAIN SOUS AUCUNE PAUPIERE HUMAINE¹».

«Je n'ai jamais craint d'avouer que j'étais un converti à l'authenticité du Fait de la Salette ; je n'ai plus d'hésitation à reconnaître que si ma conversion eût été encore à faire, *le regard merveilleusement simple et sincère de Mélanie l'eût opérée*».

Tout serait à citer. Voilà ce qu'on pouvait lire dans les *Annales de la Salette*, il y a plus de 40 ans ! Et l'exhumation du corps de Mélanie, six mois après sa mort, confirme la sainteté dont témoigne ce récit comme en témoignent *tous ceux qui l'ont approchée*.

Serait-il permis maintenant d'admettre qu'une créature ainsi favorisée, si élevée dans les voies de Dieu, puisse grossièrement tromper ce «peuple» auquel elle était envoyée, en lui affirmant solennellement ce qui suit, et ceci, moins de deux mois avant de paraître devant Dieu. (On sait que Mélanie avait annoncé sa mort 22 mois à l'avance, ainsi que toutes les circonstances dont sa fin fût entourée.)

Voici donc le fac-similé d'une lettre par elle écrite à M. de la Rive, qui venait de rééditer son Secret à Lyon.

Nous détachons les dernières lignes de cette lettre, véritable Testament de Mélanie :

«JE PROTESTE CONTRE LES TRES FAUX DIRES DE TOUS CEUX QUI ONT OSE DIRE ET ECRIRE : 1° QUE J'AI BRODE LE SECRET ; 2° CONTRE CEUX QUI AFFIRMENT QUE LA REINE DE LA SAGESSE N'A PAS DIT DE FAIRE PASSER LE SECRET A TOUT SON PEUPLE».

On pourrait, rien que dans les *Annales de Notre-Dame de la Salette*, multiplier les citations en faveur de Mélanie et de son Secret. Reproduisons donc encore les lignes suivantes qui en sont extraites (onze ans après l'affaire Caterini). On mesurera par là le chemin parcouru, et ce que valent les affirmations actuelles à la lumière des affirmations passées.

¹ Qu'on essaye de faire cadrer ce récit d'un témoin oculaire avec l'accusation d'hystérie de nos actuels détracteurs, qui, eux, n'ont rien vu. Et qu'on nous dise si la Salette, et plus généralement la cause de Dieu, n'est pas mieux servie par la calme figure du témoin que par l'infamante grimace que nous en présentent ces hystériologues !

«Très Saint Père, que faut-il penser du Secret de la Salette ? demandait un jour le T.R.P. Giraud, de si sainte mémoire et ancien Supérieur des Missionnaires de la Salette.

Réponse de Pie IX qui connaissait le Secret et QUI EN AVAIT MAINTES FOIS FAVORISE ET AUTORISE LA PROPAGANDE PAR SES BENEDICTIONS AUTOGRAPHES ET APOSTOLIQUES :

Le Secret de la Salette !... ce qu'il faut en penser ? SI VOUS NE FAITES PENITENCE, VOUS PERIREZ TOUS... Voilà ce qu'il faut en penser.

Ah certes, Pie IX, lui, n'ordonnait pas de brûler le douloureux Message de la Reine du Ciel. Et il n'ordonnait pas de refuser l'absolution à ceux qui le gardaient ! Au lieu de cela, il allait jusqu'à en favoriser la propagande par ses bénédictions apostoliques !...

Et nous ?... (*Annales de N.D. de la Salette*, n° de juin 1891, p. 7)

ANNEXE IV : LES SECRETS DE LA SALETTE¹

Les secrets de la Salette. Ce pluriel risque d'égarer le lecteur non prévenu. Il y a bien, en effet, deux secrets ; celui de Maximin et celui de Mélanie. Mais d'une portée et d'une destination bien différentes, Maximin n'ayant pas reçu de Marie l'ordre de communiquer son secret, tandis que Mélanie avait, au contraire, reçu l'ordre de faire passer le sien à tout le peuple de Marie en 1858.

Le P. Sougez sait cela parfaitement, puisque Mélanie a passé sa vie à la dire et à l'écrire. Il ne s'agit donc, en réalité, que du Secret de Mélanie, le seul qui gêne les opposants, ou plutôt, qui gêne le Prince de ce monde, qui inspire toute cette lutte, comme on essaye de le montrer à l'Annexe VI.

Nous répondrons donc, *au singulier*, à l'astucieuse suite de faussetés qui ne vise, en réalité, que le Secret de Mélanie.

L'AFFIRMATION DU P. SOUGEZ (P.P. 109 et 110).

LA RÉPONSE DES FAITS

Enfermés dans les archives pontificales, les secrets *officiels*².

Il n'y a d'autre secret «officiel» de Mélanie, que celui publié par elle en 1879, et réédité en 1904. Celui remis à S.S. Pie IX en 1851 n'étant autre qu'une rédaction identique et *partielle* de celui que tout le monde connaît, et *qui contenait les reproches au clergé*.

Il y eût, en outre, dès son retour d'Angleterre, en 1860, le texte complet écrit de la main de Mélanie, mais sans ordre. Cependant *tout* ce qui se trouve dans le texte définitif de 1879 y est déjà. Et en 1873, l'abbé Bliard, publie ce même texte de 1860 avec l'imprimatur de l'archevêque de Naples.

n'ont jamais été publiés.

On vient de voir le contraire ; voir en outre le chapitre VI sur l'affaire Caterini (paragraphe d).

Contre le gré de Rome.

Allusion à l'affaire susdite dans laquelle «Rome» n'est pour rien.

on en a, à partir de 1870, *publié beaucoup d'officieux*.

Cette distinction entre secret «officiel» et secret «officieux» est une invention de l'esprit. Il y a eu, du même et unique Secret, les différentes publications susdites.

et *même* (!!!) avec la signature de Mélanie.

Ce *même* insinue tout ce qu'on veut, mais il s'évanouit devant le fait que Mélanie a toujours signé ou reconnu toutes les éditions de son Secret.

Le Saint Office *condamne* toute publication (du secret).

Contre-vérité pure réfutée au Chap. VI ; allusion 1° aux lettres *privées* Caterini qui ne sont pas le Saint Office, 2° au Décret de 1915 qui ne condamne nullement le Secret.

Mais le bruit qu'on fait autour d'eux nous impose de chercher *humblement* (!?) dans quel intérêt spirituel Notre-Dame elle-même a mêlé des secrets à son discours.

L'intérêt spirituel n'en est nullement inconnaisable (voir annexes VI et VII) et s'il l'était, ne conviendrait-il pas de s'en remettre *humblement* au Trône de la Sagesse qui n'a pas pu parler pour ne rien dire.

Prêtres et laïcs manquaient de discrétion envers Notre

Caché jusqu'en 1858 et expressément demandé de publier

¹ Chapitre extrait de *N.D. Réconciliatrice* ; livre déjà cité du P. Sougez.

² Tous les soulignés sont de nous.

Dame elle-même en voulant connaître *ce qu'elle a expressément caché*. après.

Le Message (public) tel qu'il doit être passé à tout le peuple est en soi *complet et suffisant*.

Satisfaits du discours, gardons-nous de l'inquiétude de percer les secrets comme d'un défaut capable de troubler notre vue sur *le sens clair* de l'apparition.

Mélanie n'était pas juge de cette opportunité ;

à 40 ans pas plus qu'à 15 elle n'avait grâce d'état sur ce point particulier.

Et elle ne pouvait avoir reçu mission de le livrer *malgré* l'Eglise.
Ne la plaçons pas, pour la direction de la *chrétienté* au-dessus des évêques et du Pape.

...les secrets étaient un obstacle pour quelques *esprits clairs* (!?) *ennemis du mystère et de l'ombre*...

C'est comme si l'on rejetait les Epîtres, les Actes, l'Apocalypse en disant que l'Evangile est «en soi complet et suffisant». (Et notre comparaison fait ici la part belle au Discours public).

Ne serait-il pas plus convenable de s'en remettre à la Reine Très Prudente pour en juger ?

Il n'y a plus de secret à «percer» depuis sa publication, mais un message devenu public par la volonté expresse de N.-D. de la Salette, et sans lequel le «sens clair» est rendu impossible.

Pour le «sens clair», voir, entre autres, les annexes VI et VII.

Elle n'était pas chargée de «juger» mais de témoigner ; ce qu'elle fit quand, après la T.S. Vierge, ses supérieurs, qui avaient grâce d'état pour le faire, lui en eussent confirmé l'ordre. (Lettre de Mélanie du 20 septembre 1880).

Elle avait les grâces d'état afférentes à sa mission qui était de faire ce pour quoi la T.S. Vierge l'avait choisie.

Mélanie n'a jamais prétendu diriger la chrétienté, mais seulement répandre son Secret, non «*malgré l'Eglise*», mais en plein accord avec elle (Voir chap. VIII).

Esprits si clairs qu'ils n'hésitent pas à donner à la Reine Très Prudente les leçons de prudence qu'on vient de lire.

«Ennemis du mystère et de l'ombre» qui s'acharnent, depuis deux générations à refouler dans l'ombre le Message de miséricorde que la Reine du Ciel et de la Terre a voulu faire resplendir à la face de «tout son peuple !».

ANNEXE V : UNE CONFIRMATION DU SECRET

TÉMOIGNAGE POUR CEUX QUE LA VÉRITÉ INTÉRESSE ENCORE

Pour rejeter le Secret, les opposants n'hésitent pas à dire que ses parties visiblement réalisées ont été écrites après coup comme on l'a lu plus haut.

L'une des plus précises de ces réalisations est sans contredit celle qui a trait à Napoléon III.

Voici ce que nous lisons à son sujet dans le Secret :

«Que le Vicaire de mon Fils, le Souverain Pontife Pie IX... se méfie de Napoléon ; son cœur est double, et quand il voudra être à la fois Pape et Empereur, bientôt Dieu se retirera de lui ; il est cet aigle, qui voulant toujours s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger les peuples à se faire élever»¹.

Or, Mgr Ginoulhiac, dans son mandement du 4 novembre 1854² écrit ceci :

«...C'est une autre insinuation plus périlleuse sans doute pour l'existence de la dévotion à N.-D. de la Salette, que celle où, sous prétexte de s'indigner contre la conduite de l'un des enfants, *on rapporte en détail de prétendues prophéties qui seraient relatives à la personne du chef de l'Etat et aux destinées de la France et de l'Eglise*, quoi qu'on ne puisse ignorer, car nous l'avons dit assez haut après nous en être assuré, que ces prédictions ne se liaient nullement au fait de la Salette, *qu'elles n'avaient été mises dans l'esprit du jeune berger et n'avaient passé dans ses discours que plusieurs années après le 19 septembre 1846*, mais heureusement nous vivons sous un gouvernement assez sûr de lui-même, pour ne pas trembler devant de prétendues confidences prophétiques faites à un enfant, assez éclairé pour apercevoir l'inanité de ces prédictions dans le ridicule qui les accompagne ! Les avis qu'on semble lui donner arrivent un peu tard. *Nous n'avions pas attendu que l'événement montrât la fausseté de ces oracles pour l'en informer !* et il sait bien que si l'autorité diocésaine veille d'un côté pour ne laisser introduire aucune superstition dans une dévotion respectable, elle veille aussi, de l'autre, pour ne pas permettre qu'à l'ombre de cette dévotion se forme ou s'abrite aucune intrigue de parti !»

D'après ce texte, c'est le jeune berger qui aurait fait la prédiction, mais, qu'il s'agisse d'une erreur de l'évêque au sujet

¹ Ce paragraphe se trouve en entier dans la rédaction que fit Mélanie dès son retour en France, en 1860.

² *La Salette devant la raison d'un catholique* par A. Nicolas, p. 195, édition Casterman à Tournay en 1856.

de l'enfant, ou de la publicité, par Maximin, d'une confiance de Mélanie, nous trouvons là la correspondance absolue entre ce texte et le Secret de la Bergère.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas Maximin qu'il exila en Angleterre, mais Mélanie, et cela en plein accord avec l'empereur qu'il «informa de la fausseté de ces oracles», comme il le dit lui-même !

On sait que Mgr Ginoulhiac, placé à Grenoble par Napoléon, était tout zèle à son égard. L'empereur, averti de la prédiction, voulait remplacer les missionnaires par ses gendarmes (A. Nicolas). Comment dans de telles conjonctures cet évêque aurait-il pu discerner la duplicité de cet «aigle au cœur double», et surtout, osé lui résister !

L'évêque se débattait au milieu de difficultés contradictoires et trouvait que tout allait très bien sous «un gouvernement si sûr de lui-même». 1870 était si loin, si inimaginable !

L'AIGLE AU CŒUR DOUBLE envoyait une armée au secours du Pape avec l'ordre d'arriver trop tard ; il comblait les églises de présents et finançait la «Vie de Jésus», de Renan ; il offrait une épée d'honneur aux P.P. de la Salette, que ceux-ci ne manquent pas de montrer avec le Trésor de cette même basilique qu'il menaçait de fermer, etc., etc...

Oui, certes, alors, 1870 était loin, moins loin cependant par le calendrier que par la puérite sécuritaire dont témoigne ce prélat contempteur de Mélanie et sur lequel se configurent tous les détracteurs de son Secret.

Il fallait, alors comme par la suite, de la part de cette «PAUVRE EXALTÉE», une «FACULTÉ ANORMALE DE FABULATION» et de «VRAI DÉLIRE» comme dit aujourd'hui le P. Jaouen, pour être d'un avis différent de Mgr Ginoulhiac qui proclamait sa mission terminée !

«On sait, rapporte Léon Bloy, qu'elle quitta le couvent de la Providence à Corenc, en 1854, pour être envoyée en Angleterre ; or, après son départ, on remarqua ces mots qu'elle avait gravés dans le bois de son pupitre à l'aide d'un canif : «PRUSSIENS 1870». Encore à Corenc, la maîtresse de classe lui donna, un jour, une carte de France à étudier. La pauvre enfant se mit à pleurer et biffa d'un trait l'Alsace et la Lorraine. Elle résumait le règne de Napoléon en trois mots : Hypocrisie, Ingratitude, Trahison».

N'ayant pas su connaître le temps où elle avait été visitée, la France reçut, sur ce point particulier du céleste message, homologué à sa manière par l'évêque du lieu, un premier avertissement dans l'harmonie du Message par le siège de sa capitale, le 19 septembre 1870 !

Il eût été difficile de signifier en moins de paroles et avec plus de précision l'événement futur si pleinement jugé du dedans et du dehors par ce paragraphe du Secret si exactement inscrit lui-même seize ans à l'avance par les soins de l'Evêque de Grenoble :

LA PERSONNE DU CHEF DE L'ETAT (Napoléon : Aigle au cœur double).

LES DESTINEES DE LA FRANCE (l'Epée de Bismarck ; le Siège de Paris le 19 septembre).

ET DE L'EGLISE (la collusion du carbonaro couronné avec Cavour ; le Siège de Rome le 20 septembre) .

ET NUNC ERUDIMINI...

Et vous qui fermiez les yeux à la vérité du Secret, cessez donc de vous raidir dans une obstination inutile qui se résoudra, sous peu, comme celle de vos devanciers, dans une faillite retentissante.

ANNEXE VI : UN ESSAI D'EXPLICATION DE LA GUERRE AU SECRET DE LA SALETTE

Avancez mes enfants, n'ayez pas peur ; je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle.
(N.-D. de la Salette aux deux bergers).

Les «reproches au clergé» ne peuvent expliquer, à eux seuls, une guerre sans pareille qui dure depuis plus de soixante ans, et qui s'accroît sous nos yeux en dépit des présents fléaux qui le réalisent si visiblement. Nous en voyons, pour notre part, une explication plus haut.

La *grande nouvelle* de la Salette n'est pas l'histoire des pommes de terre gâtées, mais bien la grande nouvelle des Derniers Temps, laquelle est celle que, entre toutes, Satan ne peut supporter, étant celle qui marque la fin de son règne sur la terre.

Pour arriver à ses fins, c'est-à-dire à l'étouffement du Message central de la Salette, Belzébuth utilise avec astuce les reproches de la *Reine de la Sagesse*, en s'efforçant d'exciter l'orgueil sacerdotal de certains prêtres, qui deviennent, de ce fait, ses associés de choix dans l'ignorance qu'il lui faut à tout prix obtenir de la part des hommes des Derniers Temps sur la question capitale qui doit, en quelque sorte, décider de leur salut. Car, «les élus eux-mêmes perdraient la foi» par la séduction ultime si les prodiges qui se multiplient sous leurs yeux arrivaient à en faire les moqueurs rêvés qui les assimilera à ces contemporains de Noé que nous promet saint Matthieu (ch. 24) pour les Derniers Jours.

Il faut à tout prix que les hommes soient dans l'ignorance de ce qui les attend, dans l'illusion sur ce chapitre capital et terminal de l'humanité¹.

La Salette est un tout inséparable dont toutes les parties sont liées : Message public, Secret, Ordre des Apôtres des

¹ Autre exemple typique d'étouffement dans le cas de Fatima. Avec ses «signes dans le ciel» et de nombreux autres indices, Fatima continue la leçon de la Salette quant à l'annonce de la Fin des Temps. Est-ce pour cela qu'il a fallu 25 ans pour que l'écho combien faible encore, en parvienne jusqu'à nous ? Totalement ignorée de l'opinion publique qui connaît le nom de la moindre étoile de cinéma, la prodigieuse apparition est à peine connue des fidèles et méprisée d'une fraction du clergé en dépit de la réponse du Portugal qui lui doit sa conversion et sa miraculeuse protection au milieu d'un monde en feu.

Ici, comme à la Salette, et pour les mêmes raisons, le Grand Embusqué a présidé à l'étouffement de ce «signe» non équivoque de la Fin des Temps.

Derniers Temps. Il n'est pas difficile de le montrer, et il y a bien d'autres signes à ajouter à ceux qui paraissent à première vue. Retenons-en un particulièrement expressif.

Que peuvent signifier, par exemple, ce Marteau et ces Tenailles qui sont fixées à chaque extrémité des bras de la croix que les enfants ont vue, portée par la Belle-Dame ? Le Marteau, instrument de la crucifixion, est situé à la gauche de la croix, côté des réprouvés. Les Tenailles, qui servent à retirer les clous, mettent fin à la crucifixion ; elles sont ainsi du côté des élus. Alpha et Omega¹, merveilleux raccourci de la Rédemption dont la Salette annonce le dernier Acte, double emblème que toutes ses images, tous ses insignes font figurer au premier plan ! Or la Sagesse ne dit ni ne fait rien d'inutile !

Autre analogie à signaler. A l'Alpha et Omega grecs, correspondent l'Aleph et le Tau, première et dernière lettres de l'alphabet hébreu. Or, dans cet alphabet (hébreu et phénicien, très antérieurs à l'alphabet carré employé depuis), l'Aleph et le Tau évoquent par leurs formes mêmes les tenailles et le Marteau !

L'Evangile nous annonçait la «bonne nouvelle» du Commencement : la venue de l'Agneau.

La Salette nous annonce la «grande nouvelle» de la Fin : la proximité du Juge et l'invitation à l'attendre, la lampe allumée en main !

Que l'homme, donc, ne sépare pas ce que Dieu a uni !

Mais, pour en revenir à la frénésie présente, on n'en trouvera l'explication plénière que par le travail du Malin, bien indifférent, certes, aux «reproches au clergé», mais qui ne redoute rien de plus au monde que la connaissance des Derniers Jours, par laquelle les âmes, prévenues, résisteraient aux séductions des faux-prophètes² et lui échapperaient en masse.

Aussi voit-on quelle est la position d'une certaine portion du clergé moderne sur cette Fin.

Avec les fables de l'Evolution et du Progrès Indéfini entre autres, lesquelles exigent, pensent-ils, pour être plausibles, des millénaires, ce clergé est persuadé (et cela s'imprime tous les jours ou s'exprime en axiomes), que nous sommes aux tout premiers temps du christianisme.

Il est donc en bonne voie et dûment intoxiqué ; serait-il permis qu'une telle disposition soit mise en échec par un avertissement du Ciel !

ANNEXE VII : POUR L'INTELLIGENCE DU SECRET

Quelques personnes de bonne foi qui considèrent dans le Secret, surtout le côté prédiction, estiment qu'il y aurait du mérite à négliger un tel message, même authentique, attendu que la connaissance de l'avenir n'est, pensent-elles, nullement nécessaire à la préparation de notre salut.

En dehors du premier et suffisant motif qu'il y a de rejeter cette manière de voir parce qu'elle supposerait de la part du chrétien qui la formule une sagesse plus grande que celle de la Très Sainte Vierge qui a formellement demandé la propagation du Secret, il faut répondre que celui qui chercherait dans ce Message la connaissance détaillée ou datée des événements à venir serait bien déçu.

Le Secret de la Salette n'est pas fait pour la curiosité humaine, pas plus qu'aucun livre inspiré. Tout y est dit, en effet, mais comme dans une page d'écriture, avec assez de clarté pour qui possède le sens biblique ; avec assez d'obscurité, aussi, comme dans les Saints-Livres, pour laisser le mérite de la foi. On y constate, en effet, comme dans les Textes Sacrés, d'apparents anachronismes, et cette superposition d'événements parfois séparés par d'assez grands intervalles de temps, que la Vue du Prophète lui a montrés, comme dans une grande fresque, sur un même plan.

Le Secret de la Salette n'est autre qu'une Apocalypse mariale. Son style lui-même s'apparente à celui des Prophètes, par le tranchant de la forme et l'absolu de la doctrine. Il est, en réalité, comme un développement de l'Apocalypse, développement qui vient à son heure, pour nous donner, en termes clairs, ce qu'il nous importe de savoir *aujourd'hui* de ce que saint Jean proclame d'absolue nécessité pour les hommes des Derniers Temps : «*Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre*» (xxii, 7). Heureux, de même, celui qui garde les paroles de Marie dont le Message éclaire celui du voyant de Pathmos.

Tout ce que nous lisons aujourd'hui dans le divin Secret est infiniment plus réalisé qu'il ne l'était il y a 50 ou 60 ans. Et, de toute évidence, son accomplissement s'avère grandissant de décade en décade, de lustre en lustre.

Il nous introduit souverainement, comme avec le Feu de l'Esprit-Saint, dans la compréhension du mystère d'iniquité contemporain que dénonçait avec tant de force S.S. Pie X dans son Encyclique *E Supremo*, nous apportant ainsi les dons d'Intelligence, de Force et de Prudence qui nous vaudront d'être du petit nombre de ceux qui VOIENT, et résisteront ainsi aux séductions ultimes auxquelles «même les élus» sont exposés. Ils renonceront ainsi aux fallacieuses promesses de félicité terrestre pour s'attacher aux seules affirmations de l'Evangile et de la Croix. «*Combattez, enfants de lumière, vous, petit nombre qui y voyez, car voici le temps des temps, la fin des fins*» !

Celle qui parle ainsi est bien la Souveraine, Celle qui a été montrée au Bienheureux Grignon de Montfort comme devant être la Reine du Dernier Age, la Femme relevée après dix-huit siècles de Courbature³, «terrible comme une armée

¹ «Alpha et Omega» que saint Jean emploie au commencement et à la fin de son Apocalypse, précisément à l'occasion de la Fin des Temps et pour désigner Notre-Seigneur à l'occasion de ce second avènement.

² Et il ne serait pas difficile de mettre des noms propres sur un certain nombre d'entre eux qui s'agitent sous nos yeux !

³ On sait que l'Apparition eût lieu un samedi, dernier jour des Quatre-temps de septembre dont l'Evangile du jour est celui de la Femme courbée depuis dix-huit ans et redressée par Jésus *un jour de Sabbat*. Et voilà Marie qui vient, un jour de Sabbat, parler, pour la première fois dans l'Eglise, avec autorité et comme identifiée au Père !

rangée en bataille» et parlant alors comme identifiée au Père : «JE vous ai donné Six Jours pour travailler ; JE ME suis réservé le Septième ; on ne veut pas ME l'accorder».

Il était conforme à la miséricorde de Dieu que l'homme qui reçut dès sa chute la promesse du secours de la Femme entendit la voix de cette Femme à l'approche de l'écrasement définitif de la Tête de ce «Vieux Serpent» dont Elle nous parle dans ce Message de Feu.

Alpha et Omega, ici encore ; Commencement et Fin par Marie, du grand drame de la Chute en raison de laquelle Elle est venue, en pleurs à la Salette pour éclairer les hommes de bonne volonté dans la Nuit des Derniers Temps.

PRIERE A LA SAINTE TRINITE POUR OBTENIR LA GLORIFICATION DE SON HUMBLE SERVANTE, MÉLANIE CALVAT, BERGÈRE DE LA SALETTE.

O Très Sainte Trinité, Source de toute sanctification, nous vous offrons, par les mains propices de Notre-Dame de la Salette, Réconciliatrice des pécheurs, nos faibles réparations pour tant de sataniques blasphèmes, de si nombreuses profanations du Dimanche et des fêtes d'obligation, un aussi orgueilleux mépris du précepte absolu de la Prière, de la Pénitence et de la Mortification. Faites que tous connaissent l'immensité de Votre amour pour les hommes, apprécient les célestes trésors que donne le parfait renoncement à soi-même et au monde, et, par conséquent, subordonnent les choses terrestres à l'œuvre uniquement nécessaire du salut éternel.

Ces dons furent l'apanage de Mélanie, la fidèle Messagère de la Reine du Ciel, et par ses mérites, nous Vous les demandons. Accordez-nous ses vertus de prédilection, l'humilité, l'abnégation, la charité, et, pour manifester toujours davantage son crédit auprès de Votre infinie Majesté, concédez que, par son intercession, nos prières pleines de foi, de confiance et d'amour, nous obtiennent la grâce de....., nous conformant à Votre divin vouloir quel qu'il soit, Vous remerciant de tous vos bienfaits spirituels et temporels, pour mériter ainsi d'aller bientôt Vous adorer dans l'éternelle félicité du ciel. Ainsi soit-il.

«Que Jésus soit aimé de tous les cœurs».

Trois *Pater*, *Ave*, et *Gloria* à la gloire de l'adorable Trinité et en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie.

Imprimatur Albert LEPIDI, O.P.

TABLE DES MATIÈRES

PREAMBULE

Le Secret de la Salette a-t-il été condamné par l'Eglise ?

I. Semeurs d'ivraie

II. Distinction «subtile» (!!!) entre la lumière et les ténèbres

III. Pourquoi cette haine contre le Secret ?

IV. Arguments et personnel de l'opposition

V. Les «imprimatur» : chiffons de papier

VI. Où Rome et l'Eglise deviennent de complaisantes entités

VII. Désirs et réalités (impossibilité de fait de la prétendue condamnation du Saint Office en 1880)

VIII. L'Eglise vivante approuve le Secret

IX. Le dilemme des Pères

X. L'hystérie, clef du mystère

XI. Apparentes contradictions

XII. Sainteté de Mélanie

XIII. Après les imprimatur de l'Eglise, voici hélas, les imprimatur du ciel

Conclusion : *Qui legit intelligat !*

ANNEXES

I. Deux portraits de Mélanie

II. Un échafaudage branlant au secours de l'imposture

- La mission de Mélanie terminée en 1851 ?

- Mélanie et les «illuminés»

- Léon Bloy, Mélanie et le Chœur

III. «*Les Annales de la Salette*» autrefois et aujourd'hui

IV. «*Les Secrets de la Salette*» (Réfutation d'un livre qui les explique à sa manière)

V. Une confirmation du Secret (un mandement de Mgr Ginoulhiac en 1854)

VI. Un essai d'explication de la guerre au Secret de la Salette

VII. Pour l'intelligence du Secret

Prière à la Sainte Trinité pour la glorification de Mélanie

LE SECRET DE MÉLANIE

Donné par la très Sainte Vierge Marie, sur la montagne de LA SALETTE, le 19 septembre 1846

...Maximin recevait alors son secret. Puis, s'adressant à moi, la Très Sainte Vierge me parla et me donna un secret en français. Ce **SECRET**, le voici tout entier, et tel qu'elle me l'a donné :

"Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant ne sera pas toujours secret, vous pourrez le publier en 1858.

"Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres, par leur mauvaise vie, par leur irrévérence et leur impiété à célébrer les saints mystères, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs, les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté. Oui, les prêtres demandent vengeance, et la vengeance est suspendue sur leurs têtes. Malheur aux prêtres, et aux personnes consacrées à Dieu, lesquelles, par leurs infidélités et leur mauvaise vie, crucifient de nouveau mon Fils ! Les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel et appellent la vengeance, et voilà que la vengeance est à leurs portes, car il ne se trouve plus personne pour implorer miséricorde et pardon pour le peuple ; il n'y a plus d'âmes généreuses, il n'y a plus personne digne d'offrir la Victime sans tache à l'Éternel en faveur du monde.

"Dieu va frapper d'une manière sans exemple. Malheur aux habitants de la terre ! Dieu va épuiser Sa colère, et personne ne pourra se soustraire à tant de maux réunis.

"Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la **prière** et la **pénitence**, et **le démon a obscurci leurs intelligences** ; ils sont devenus ces étoiles errantes que le vieux diable traînera avec sa queue pour les faire périr.

"Dieu permettra au vieux serpent de mettre des **divisions** parmi les régnants, dans toutes les sociétés et dans toutes les familles ; on souffrira des peines physiques et morales ; Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes, et enverra des **châtiments** qui se succéderont pendant plus de trente-cinq ans.

"La société est à la veille des fléaux les plus terribles et des plus grands événements ; on doit s'attendre à être gouverné par une verge de fer et à boire le calice de **la colère de Dieu**.

"Que le Vicaire de mon Fils, le Souverain Pontife Pie IX, ne sorte plus de Rome après l'année 1859 ; mais qu'il soit ferme et généreux, qu'il combatte avec **les armes de la Foi et de l'amour** ; je serai avec lui. Qu'il se méfie de Napoléon : son cœur est double, et quand il voudra être à la fois Pape et empereur, bientôt Dieu se retirera de lui ; il est cet aigle qui, voulant toujours s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger les peuples à se faire élever.

"L'Italie sera punie de son ambition en voulant secouer le joug du Seigneur des Seigneurs ; aussi elle sera livrée à la guerre ; le sang coulera de tous côtés. Les Églises seront fermées ou profanées ; les prêtres, les religieux seront chassés ; on les fera mourir, et mourir d'une mort cruelle.

"Plusieurs abandonneront la Foi, et le nombre des prêtres et des religieux qui se sépareront de la vraie religion sera grand ; parmi ces personnes il se trouvera même des Évêques. Que le Pape se tienne en garde contre les faiseurs de miracles, car le temps est venu que les prodiges les plus étonnants auront lieu sur la terre et dans les airs.

"En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer : ils **aboliront la Foi** peu à peu et même dans les personnes consacrées à Dieu ; ils les aveugleront d'une telle manière, qu'à moins d'une grâce particulière, ces personnes prendront l'esprit de ces mauvais anges ; plusieurs maisons religieuses perdront **entièrement** la Foi et perdront beaucoup d'âmes.

"Les **mauvais livres abonderont sur la terre**, et les esprits de ténèbres répandront partout un **relâchement universel** pour tout ce qui regarde le service de Dieu ; ils auront un très grand pouvoir sur la nature ; il y aura des églises pour ces esprits. Des personnes seront transportées d'un lieu à un autre par ces esprits mauvais, et même des prêtres, parce qu'ils ne se seront pas conduits par le **bon esprit de l'Évangile**, qui est un **esprit d'humilité, de charité et de zèle pour la gloire de Dieu**. On fera ressusciter des morts et des justes. Il y aura en tous lieux des **prodiges** parce que **la vraie Foi s'est éteinte et que la fausse lumière éclaire le monde**. Malheur aux Princes de l'Église qui ne seront occupés qu'à entasser richesses sur richesses, qu'à sauvegarder leur autorité et à dominer avec orgueil !

"Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souffrir, parce que pour un temps l'Église sera livrée à de grandes persécutions : ce sera le temps des ténèbres ; l'Église aura une crise affreuse. La sainte Foi de Dieu étant oubliée, chaque individu voudra se guider par lui-même et être supérieur à ses semblables. On abolira les pouvoirs civils et ecclésiastiques, tout ordre et toute justice seront foulés aux pieds ; on ne verra qu'homicide, haine, jalousie, mensonge et discorde, sans amour pour la patrie ni pour la famille.

"Le Saint-Père souffrira beaucoup. Je serai avec lui jusqu'à la fin pour recevoir son sacrifice. Les méchants attenteront plusieurs fois à sa vie sans pouvoir nuire à ses jours ; mais ni lui ni son successeur ne verront le triomphe de l'Église de Dieu. Les gouvernants civils auront tous un même dessein, qui sera d'abolir et de faire disparaître tout principe religieux, pour faire place au matérialisme, à l'athéisme, au spiritisme et à toutes sortes de vices.

"Dans l'année 1865, on verra **l'abomination dans les lieux saints** ; dans les couvents, les fleurs de l'Église seront putréfiées et le démon se rendra comme le roi des cœurs. Que ceux qui sont à la tête des communautés se tiennent en garde pour les personnes qu'ils doivent recevoir, parce que le démon usera de toute sa malice pour introduire dans les ordres religieux des personnes adonnées au péché, car les désordres et l'amour des plaisirs charnels seront répandus par toute la terre.

"La France, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre seront en guerre ; le sang coulera dans les rues ; le Français se battra avec le Français, l'Italien avec l'Italien ; ensuite **il y aura une guerre générale qui sera épouvantable**. Pour un temps, Dieu ne se souviendra plus de la France ni de l'Italie, **parce que l'Évangile de Jésus-Christ n'est plus connu**. Les méchants déploieront toute leur malice ; on se tuera, on se massacrera mutuellement jusque dans les maisons.

"Au premier coup de son épée foudroyante, **les montagnes et la nature entière trembleront d'épouvante**, parce

que les désordres et les crimes des hommes perceront la voûte des cieux. Paris sera brûlé et Marseille englouti ; plusieurs grandes villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre ; on croira que **tout est perdu** ; on ne verra qu'homicides, on n'entendra que bruits d'armes et que blasphèmes.

"**Les justes souffriront beaucoup**, leurs prières, leur pénitence et leurs larmes monteront jusqu'au Ciel, et tout le peuple de Dieu demandera **pardon et miséricorde**, et demandera **mon aide et mon intercession**.

"Alors Jésus-Christ, par un acte de Sa justice et de Sa grande miséricorde pour les justes, commandera à Ses anges que **tous Ses ennemis soient mis à mort**. Tout à coup les persécuteurs de l'Eglise de Jésus-Christ et tous les hommes adonnés au péché périront, et la terre deviendra comme un **désert**. **Alors se fera la paix, la réconciliation de Dieu avec les hommes ; Jésus-Christ sera servi, adoré et glorifié ; la charité fleurira partout. Les nouveaux rois seront le bras droit de la Sainte Eglise, qui sera forte, humble, pieuse, pauvre, zélée et imitatrice des vertus de Jésus-Christ. L'Évangile sera prêché partout et les hommes feront de grands progrès dans la Foi, parce qu'il y aura unité parmi les ouvriers de Jésus-Christ et que les hommes vivront dans la crainte de Dieu.**

"Cette paix parmi les hommes ne sera pas longue : vingt-cinq ans d'abondantes récoltes leur feront oublier que les péchés des hommes sont cause de toutes les peines qui arrivent sur la terre.

"Un avant-coureur de l'antéchrist, avec ses troupes de plusieurs nations, combatta contre le vrai Christ, le seul Sauveur du monde ; il répandra beaucoup de sang et voudra **anéantir le culte de Dieu** pour se faire regarder comme un Dieu. La terre sera frappée de toutes sortes de plaies (outre la **peste** et la **famine**, qui seront **générales**). Il y aura des guerres jusqu'à la dernière guerre, qui sera alors faite par les dix rois de l'antéchrist, lesquels rois auront tous un même dessein et seront les seuls qui gouverneront le monde.

"Avant que ceci arrive, il y aura une espèce de **fausse paix** dans le monde ; on ne pensera qu'à **se divertir** ; les méchants se livreront à toutes sortes de péchés. Mais les enfants de la Sainte Eglise, les enfants de la Foi, mes vrais imitateurs, croîtront dans l'amour de Dieu et dans les vertus qui me sont les plus chères. Heureuses les âmes humbles conduites par l'Esprit-Saint ! Je combattrai avec elles jusqu'à ce qu'elles arrivent à la plénitude de l'âge.

"La nature demande **vengeance** pour les hommes, et elle frémit d'épouvante dans l'attente de ce qui doit arriver à la terre souillée de crimes. **Tremblez**, terre, et vous qui faites profession de servir Jésus-Christ et qui au-dedans vous adorez vous-mêmes, tremblez ; car Dieu va vous livrer à Son ennemi, parce que les lieux saints sont dans la corruption ; beaucoup de couvents ne sont plus les maisons de Dieu, mais les pâturages d'Asmodée et des siens.

"Ce sera pendant ce temps que naîtra l'Antéchrist, d'une religieuse hébraïque, d'une fausse vierge qui aura communication avec le vieux serpent, le maître de l'impureté ; son père sera Ev. ; en naissant, il vomira des blasphèmes, il aura des dents ; en un mot, ce sera le diable incarné ; il poussera des cris effrayants, il fera des prodiges, il ne se nourrira que d'impuretés. Il aura des frères qui, quoiqu'ils ne soient pas comme lui des démons incarnés, seront des enfants de mal ; à 12 ans, ils se feront remarquer par leurs vaillantes victoires qu'ils remporteront ; bientôt, ils seront chacun à la tête des armées, assistés par des légions de l'enfer.

"Les saisons seront changées, la terre ne produira que de mauvais fruits, les astres perdront leurs mouvements réguliers, la lune ne reflétera qu'une faible lumière rougeâtre ; l'eau et le feu donneront au globe de la terre des mouvements convulsifs et d'horribles tremblements de terre, qui feront engloutir des montagnes, des villes, etc.

"**Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'antéchrist.**

"Les démons de l'air avec l'antéchrist feront de grands prodiges sur la terre et dans les airs, et les hommes se pervertiront de plus en plus. Dieu aura soin de Ses fidèles serviteurs et des hommes de bonne volonté ; l'Évangile sera prêché partout, tous les peuples et toutes les nations auront connaissance de la vérité !

"J'adresse un pressant appel à la terre : j'appelle les vrais disciples du Dieu vivant et régnant dans les cieux ; j'appelle les vrais imitateurs du Christ fait homme, le seul et vrai Sauveur des hommes ; j'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils, ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras, ceux qui ont vécu de mon esprit ; enfin, j'appelle les Apôtres des derniers temps, les fidèles disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté et dans l'humilité, dans le mépris et dans le silence, dans l'oraison et dans la mortification, dans la chasteté et dans l'union avec Dieu, dans la souffrance et inconnus du monde. Il est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre. Allez, et montrez-vous comme mes enfants chéris ; je suis avec vous et en vous, pourvu que votre Foi soit la lumière qui vous éclaire dans ces jours de malheur. Que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ. **Combattez, enfants de lumière, vous, petit nombre qui y voyez** ; car voici le temps des temps, la fin des fins.

"**L'Eglise sera éclipmée, le monde sera dans la consternation.** Mais voilà Enoch et Elie remplis de l'Esprit de Dieu ; ils prêcheront avec la force de Dieu, et les hommes de bonne volonté croiront en Dieu, et beaucoup d'âmes seront consolées ; ils feront de grands progrès par la vertu du Saint-Esprit et condamneront les erreurs diaboliques de l'antéchrist.

"Malheur aux habitants de la terre ! Il y aura des guerres sanglantes et des famines ; des pestes et des maladies contagieuses ; il y aura des pluies d'une grêle effroyable d'animaux ; des tonnerres qui ébranleront des villes ; des tremblements de terre qui engloutiront des pays ; on entendra des voix dans les airs ; les hommes se battront la tête contre les murailles ; ils appelleront la mort, et, d'un autre côté la mort fera leur supplice ; le sang coulera de tous côtés.

"Qui pourra vaincre, si Dieu ne diminue le temps de l'épreuve ? Par le **SANG**, les **LARMES** et les **PRIÈRES** des justes, Dieu Se laissera fléchir ; Enoch et Elie seront mis à mort ; Rome païenne disparaîtra, le feu du Ciel tombera et consumera trois villes ; tout l'univers sera frappé de terreur, et beaucoup se laisseront séduire parce qu'ils n'ont pas adoré le vrai Christ vivant parmi eux.

"Il est temps ; le soleil s'obscurcit, **la Foi seule vivra**. Voici le temps ; l'abîme s'ouvre. Voici le roi des rois des ténèbres. Voici la bête avec ses sujets, se disant le sauveur du monde. Il s'élèvera avec orgueil dans les airs pour aller jus-

qu'au Ciel ; il sera étouffé par le souffle de saint Michel Archange. Il tombera, et la terre qui, depuis trois jours sera en de continuelles évolutions ouvrira son sein plein de feu ; il sera plongé pour jamais avec tous les siens dans les gouffres éternels de l'enfer. Alors l'eau et le feu purifieront la terre et consumeront toutes les œuvres de l'orgueil des hommes, **et tout sera renouvelé. Dieu sera servi et glorifié**...

La Très Sainte Vierge a terminé son discours **en français** : "Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout **MON peuple**". *Imprimatur et nihil obstat* de Mgr Zola, évêque de Lecce, 15 novembre 1879.

UN CLOAQUE D'IMPURETE

Cette terrible accusation de la Très Sainte Vierge Marie à La Salette, en France, a toujours étonné les chrétiens. Dire cela en **1846** était-ce possible ? Bien sûr on ne pouvait en douter puisque cette confiance venait de si haut, mais quelle était l'ampleur et la gravité du mal ?

Voici les confidences racontées par Paul de Pradel de Lamase dans ses *souvenirs* édités en 1942 par son fils, sous le titre *Légitimisme et Papauté* (page 162-163), livre réédité aux Ed. Saint-Rémi.

Étant à Rome en **1891**, avant une entrevue de trois heures avec Léon XIII dont il donne tous les détails, il rencontre plusieurs personnalités éminentes qui lui font des confidences importantes.

Voici celle qui concerne notre question.

Monseigneur Brunet, Supérieur du Séminaire Français à Rome s'attacha, sans pitié, à déraciner en moi certains préjugés, soigneusement entretenus dans nos âmes par je ne sais quel air ambiant qu'on respire par patriotisme et qui fait, pour ainsi dire, partie de notre patrimoine d'amour propre. Comme je lui disais que notre clergé national était incomparablement supérieur en sciences et en vertus au clergé de toute autre nation catholique, il haussa dédaigneusement les épaules quant à la première affirmation, et quant à la seconde, il me confia que la sacrée pénitencerie recevait plus de demandes d'absolution des "cas réservés" de la part des prêtres français que de la part des prêtres de tout le reste du monde.

Quels étaient ces "cas réservés" ? Je n'eus pas l'indiscrétion de le demander, mais je supposai qu'il s'agissait surtout d'adultères et de séduction de pénitentes, gros péchés qu'on absout généralement par télégramme.

Il n'en est point de même de certains autres, paraît-il. Et pour faire contrepoids à l'opinion de Mgr Brunet, je note qu'un abbé trappiste m'a dit un jour que les "cas réservés" forment une longue liste dont il est donné lecture chaque samedi aux Pères et frères réunis au chapitre. Or il en est de tels, que leur possibilité ne peut être envisagée par des âmes françaises, et les supérieurs des couvents de notre nation, ont obtenu l'autorisation de ne pas les énoncer afin d'éviter à nos religieux d'égarer leurs imaginations sur des aberrations génésiques ou des perversités criminelles et autres monstruosité qui ne peuvent être conçues que par des cerveaux italiens ou espagnols.

A tout prendre, je pense que la tonalité de la moralité des prêtres, à laquelle les âmes catholiques ont tant besoin de croire, est sensiblement la même sous toutes les latitudes : LE BIEN S'Y MELE AU MAL MAIS LA SOMME DU BIEN L'EMPORTE.

J'ai pu me faire une idée de cette mesure en dînant un jour avec un missionnaire diocésain, M. l'abbé de Cormon, devenu évêque d'Aire.

"J'ai prêché, disait-il, plus de cent cinquante retraites ecclésiastiques, et j'ai constaté que partout les prêtres pouvaient être divisés en trois parts à peu près égales :

- le premier tiers, le plus important, est irréprochable ;

- le second tombe, mais se relève,

- le troisième, légèrement inférieur en nombre aux deux autres, est absolument corrompu et ne peut être décrotté que par miracle.

Cependant il est bon d'observer que la plupart de ces mauvais prêtres ont conservé la foi et ce ne sont pas toujours les moins zélés à l'exercice de leurs fonctions".

C'est l'éternelle proportion des anges déchus, tertia pars¹.

De plus, la très sainte Vierge Marie en parlant de *cloaque d'impuretés*, ne pense pas qu'aux mœurs ; elle pense aussi certainement aux **impuretés sur la doctrine, sur l'enseignement, sur la direction des âmes et sur la Foi**. Et là, alors, elle a raison de dire : "**les** prêtres" d'une façon générale, car peu, très peu sont complètement purs.

Prions pour nos prêtres !

Louis-Hubert REMY

¹ Allusion au passage de l'Apocalypse dans lequel saint Jean rapporte qu'un tiers des anges se révoltèrent et, déchus, furent précipités en enfer.